

# CRAPONNE **MAG'**, #02



mairie-craponne.fr



**VOTRE SÉCURITÉ,  
NOTRE PRIORITÉ**



## DÉMARCHES & SERVICES

### MAIRIE DE CRAPONNE

1 place Charles de Gaulle  
BP 14 - 69290 CRAPONNE  
Tél : 04 78 57 82 82  
Fax : 04 78 57 82 84  
Mail : [informair@mairie-craponne.fr](mailto:informair@mairie-craponne.fr)  
Web : [www.mairie-craponne.fr](http://www.mairie-craponne.fr)  
**Horaires d'ouverture au public :**  
lundi, mardi, jeudi et vendredi :  
8h30-12h30 et 13h30-17h30.  
mercredi et samedi : 8h30-12h.  
Ouverture les samedis : 12 et 26 mars et 9 et 23 avril.

### ÉTAT-CIVIL

Lundi, mardi, vendredi :  
de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30  
Mercredi : 8h30 à 12h  
Jeudi : 8h30 à 12h30

**Demande/renouvellement de passeport et de carte nationale d'identité :**  
dépôt des dossiers au service État-civil  
**UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS :**  
lundi et vendredi : 13h30 - 17h30 ;  
mardi et jeudi : 8h30 - 12h 30 ;  
mercredi : 8h30 à 12h.

**Plateforme de prise de rendez-vous :**  
<https://www.rdv360.com/mairie-craponne>

Plus d'infos : Tél. : 04 78 57 82 52

### PÔLE ENFANCE JEUNESSE

1 place Charles de Gaulle  
Tél : 04 78 57 82 82  
Mail : [viescolaire@mairie-craponne.fr](mailto:viescolaire@mairie-craponne.fr)  
**Horaires d'ouverture au public :**  
lundi, mardi, jeudi et vendredi 8h30-12h30 et 13h30-17h30 ;  
mercredi : 8h30-12h.

### URBANISME

1 place Charles de Gaulle  
Tél : 04 78 57 82 82  
Mail : [infomairie@mairie-craponne.fr](mailto:infomairie@mairie-craponne.fr)  
**Horaires d'ouverture au public :**  
le service reçoit uniquement sur rendez-vous les lundis après-midi (13h30-17h30), mardi matin et jeudi matin (8h30-12h30).

### PÔLE ASSOCIATIF

1 place Charles de Gaulle  
Tél : 04 78 57 82 82  
Mail : [poleassociatifsportif@mairie-craponne.fr](mailto:poleassociatifsportif@mairie-craponne.fr)  
**Horaires d'ouverture au public :**  
lundi : 8h30 - 12h30 / 13h30 - 17h30 ;  
mardi : 8h30 - 12h30 ;  
mercredi : 8h30 - 12h ;  
jeudi : 13h30 - 17h30 ;  
vendredi : 8h30 - 12h30 / 13h30 - 17h30.

*Merci de privilégier les démarches dématérialisées par téléphone ou mail.*

### POLICE MUNICIPALE

15, Promenade du Vieux-Bourg  
Tél : 04 78 57 80 76  
**Horaires d'ouverture au public :**  
lundi au vendredi : 08h30-17h00  
vendredi : 08h30-16h30.  
Patrouille présente du lundi au vendredi de 08h à 19h.  
La Police municipale est joignable du lundi au vendredi de 8h à 19h.

### MÉDIATHÈQUE L'ODYSSEE

Chemin des Jardins d'Ecole  
Tél : 04 78 57 82 85  
E-mail : [mediatheque@mairie-craponne.fr](mailto:mediatheque@mairie-craponne.fr)  
Site internet : [mediathequeodyssee.mairie-craponne.fr](http://mediathequeodyssee.mairie-craponne.fr)

**Horaires d'ouverture au public :**  
mardi et vendredi : de 15h à 19h ;  
mercredi : de 9h30 à 19h non-stop ;  
samedi : de 9h30 à 17h non-stop.

### ESPACE CULTUREL EOLE

Tél : 04 78 57 94 34  
**Site internet :**  
[espacecultureleole-craponne.fr](http://espacecultureleole-craponne.fr)

**Horaires d'ouverture au public :**  
mercredi 9h-12h et 16h-20h ;  
vendredi 16h-20h ;  
samedi 9h-12h.

### CCAS

Maison de la Métropole  
31, rue du 8 mai 1945  
Tél : 04 37 41 28 54  
**Horaires d'ouverture au public :**  
lundi, mercredi, jeudi, vendredi de 8h30 à 12h ; lundi, mardi, jeudi de 13h30 à 17h.

### L'ESPACE CO

Espace de co-working  
45 Avenue Edouard Millaud  
04 78 57 82 82  
Ouvert 7/7 de 6h à 21h

### CONSEIL MUNICIPAL

**Le compte rendu du dernier conseil municipal est disponible :**  
• sur demande, en mairie ;  
• sur [www.mairie-craponne.fr](http://www.mairie-craponne.fr)  
> Rubrique Citoyenne / Conseil Municipal / Compte-rendus des conseils municipaux

## CRAPONNE MAG

Magazine d'information municipal de la ville de Craponne.  
Édité à 6300 exemplaires. Parution bimestrielle. Gratuit.

Directrice de la publication : Sandrine Chadier, Maire de Craponne

Rédaction : Service communication

Crédits photos : Service communication, Freepik, jlb photos, 123RF.

Création graphique et mise en page : JPM Partner - [jpm-partner.com](http://jpm-partner.com)

Impression : Imprimerie Courand et Associés (ICA) - Imprimé sur un papier PEFC issu d'usines ISO 14001 respectant les règles de la gestion durable des forêts.

**Pour tout renseignement concernant l'espace publicitaire, contacter le service Communication au 04 78 57 82 82 ou par mail : [infomairie@mairie-craponne.fr](mailto:infomairie@mairie-craponne.fr)**



# SOMMAIRE



Zoom

## 8 Comprendre Sécurité



15 Craponne 360°

18

## Commerce

Mise en place d'un périmètre de sauvegarde du commerce et de l'artisanat



22 Portrait de Craponnois

## Mais aussi...

06 | Flash info

12 | Craponne 360°

23 | Associations d'idées

24 | Graine de Craponnois

25 | Agenda

27 | Expression politique



## Printemps craponnois : sécurité, rythmes scolaires et « Nature en vie »



” ” **M**esdames, Messieurs,  
Cette dernière décennie, Craponne a enregistré un nombre croissant d'habitants, plus 24% en 10 ans. Nous en sommes très heureux et nous nous félicitons que les actions que nous mettons en œuvre aient permis de continuer à gagner en attractivité.

Néanmoins, nous avons aussi constaté une augmentation du nombre d'actes d'incivilités sur notre territoire, particulièrement après la fin du confinement du mois de mai 2021.

Première des libertés, la sécurité des personnes et des biens demeure pour nous une priorité du « bien vivre ensemble »

Ainsi, avec Jacques Champion, Adjoint en charge de la Sécurité, nous avons établi un plan d'actions sur le mandat : accroissement des effectifs de la police municipale, renforcement de la vidéoprotection, création d'un Conseil intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance (CISPD) en lien avec la Préfecture, les forces de gendarmerie et les acteurs sociaux.

Nos actions entreprises pour la tranquillité publique intègrent à la fois information, prévention, éducation et rappels à la loi, grâce à des moyens humains et matériels importants confortés par une présence forte sur le terrain.

Notre commune doit rester un territoire d'épanouissement et de respect pour tous.

Autre sujet d'importance, la consultation sur les rythmes scolaires. Cette démarche était attendue par les familles qui ont été nombreuses à s'exprimer. Je remercie Frédérique Lasaygues, Adjointe en charge des Affaires scolaires, et le service Enfance – Jeunesse, qui ont mené cette enquête. Je salue et remercie également tous les agents communaux et les enseignants pour leur investissement et leur implication auprès de nos enfants, dans un contexte sanitaire très difficile dans nos écoles.

### **« Notre commune doit rester un territoire d'épanouissement et de respect pour tous »**

Enfin, je terminerai par un focus sur un événement que j'ai moi-même porté au cours du mandat précédent et qui se tiendra le 26 mars prochain : « Nature et Jardin » rebaptisé « Nature en vie, envie d'avenir ». François Pastré, Premier adjoint, épaulé par le service Développement durable, a donné une nouvelle dimension à cette rencontre ! Le dérèglement climatique, le gaspillage sous toutes ses formes, les déplacements modes doux, la surconsommation sont autant de sujets que nous devons mieux connaître pour mieux agir pour notre avenir. Cette journée est là pour vous y aider de manière ludique et pédagogique.

Ensemble, faisons de Craponne une ville sereine et durable

Naturellement proche de vous,

**SANDRINE CHADIER**

Maire de Craponne - Conseillère métropolitaine



ZOOM

## FORMATION CROIX BLANCHE

Fin 2021, 122 élèves de CM2 issus des trois écoles publiques ont bénéficié d'une formation dispensée par la Croix Blanche. Proposée par la municipalité, la **sensibilisation aux Gestes qui sauvent (GQS)** s'est adressée aux enfants de plus de 10 ans. A l'issue de la formation, les participants étaient capables de : se protéger, protéger la victime et les témoins, alerter les secours d'urgence adaptés, empêcher l'aggravation de l'état de la victime et préserver leur intégrité physique en attendant l'arrivée des secours.



## L'ÉCOLE DE LA GATOLIÈRE SE DOTE DE COMPOSTEURS

Le 6 janvier, les premiers composteurs pour la restauration scolaire ont été installés à l'école de la Gatolière. Plusieurs raisons expliquent le choix de ce site : la restauration de l'établissement se fait via un self ce qui facilite le tri des déchets en fin de repas et l'équipe de restauration ainsi que celle du périscolaire étaient partantes pour se lancer dans l'aventure. Le compost profitera en premier lieu au **jardin pédagogique in situ** mais également aux **espaces verts communaux**.

## COLLECTE DE 400 EUROS AU PROFIT DE DOCTEUR CLOWN

Grâce à la vente de décoration de Noël, 400 euros ont été collectés au profit de Docteur Clown. Sur une idée de l'école de la Gatolière, les trois écoles, du Centre et Soupault ont notamment confectionné **Lumignons et sets de tables** lors des TAP, temps d'activités périscolaires, vendus à l'occasion des marchés de Noël et le soir du 8 décembre. La remise de chèque a eu lieu le 11 janvier dernier. Bravo pour cette belle initiative.



## DU MÉTIERL ADAPTÉ POUR L'ULIS DE LA GATOLIÈRE

Coussins colorés pour multiplier les possibilités d'assise, bandes élastiques pour pieds de chaise, pieds de chaise oscillants et un pouf. C'est le nouveau matériel que l'enseignante Sophie Mayer a réceptionné pour la classe ULIS (Unité localisée d'inclusion scolaire) de la Gatolière le 25 janvier dernier. L'initiative en revient à Frédérique Lasaygues, Adjointe en charge des Affaires scolaires et Marie-Aude Chapon, Conseillère municipale en charge du Handicap et à l'action en faveur des aidants.

## DISTRIBUTION DE 233 COMPOSTEURS

Le 15 janvier, 233 composteurs ont été distribués aux Craponnois qui en avaient préalablement fait la demande. **Les bacs en bois, d'une capacité de 400 ou 600 litres**, ont été offerts par la Métropole dans le cadre de la grande opération de distribution gratuite de composteurs individuels. Celle-ci s'adresse aux habitants du Grand Lyon ayant une maison avec un jardin. La campagne de distribution est toujours en cours (rendez-vous sur la plateforme Toodego).



## DE NOUVEAUX VÉGÉTAUX SUR LA VOIE VERTE

En novembre dernier, une partie de la voie verte a subi quelques transformations. Des végétaux vieillissants ou peu adaptés à la biodiversité ont été retirés au profit d'**espèces plus adaptées et à la floraison plus attrayante**. L'opération s'est poursuivie courant février sur le deuxième tronçon.

## CAFÉ DES ÉLUS

L'équipe municipale a reçu les habitants le 5 février dernier, en mairie, dans le cadre du Café des élus. Les citoyens ont pu échanger sur divers sujets comme la **sécurité, les nouveaux rythmes scolaires**. Certains se sont également proposés pour tenir les bureaux de vote durant les élections.



## RENCONTRE ANNUELLE AVEC L'AAPPMA

Le traditionnel rendez-vous avec les membres de l'Associations agréée pour la pêche et la protection du milieu aquatique (AAPPMA) s'est déroulé le samedi 12 février en présence de Sandrine Chadier, Maire, de François Pastré, Adjoint et Vice-président du Sagyrc, de Thomas Benguigui, Conseiller municipal, Jean-Charles Kolhass, Président du Sagyrc et Safi Boucassem, Vice-président du Sagyrc. Ce temps d'échange convivial, a notamment permis à l'ensemble des participants de **mieux comprendre les enjeux de chacun dans leurs actions en faveur de la protection de la nature**.



Retrouvez sur [www.mairie-craponne.fr](http://www.mairie-craponne.fr)  
toutes les photos des dernières actus !



## FLASH INFO

# Renouvellement / création d'une carte d'identité ou d'un passeport

Après cette période hivernale, l'envie de partir en vacances au soleil se fait ressentir.

Alors, attention, avant de prendre des billets, il faut vérifier :

- la validité du titre d'identité de tous les voyageurs y compris des nouveau-nés,
- les conditions d'entrée sur le territoire du pays concerné ([diplomatie.gouv.fr](http://diplomatie.gouv.fr)).

Les cartes nationales d'identité délivrées aux personnes majeures après 2004, avec une validité de 10 ans, ont vu une **prolongation de 5 ans** s'ajouter à la date de fin de validité. Attention, cette prolongation n'est pas valable dans tous les pays d'Europe, il vous faut donc vérifier les conditions d'entrée dans le pays.



Si ce n'est pas le cas, les demandes de titres à cette période vont être importantes, il est nécessaire de prendre rendez-vous rapidement sur le site de la Mairie [www.rdv360.com/mairie-craponne](http://www.rdv360.com/mairie-craponne). S'il n'y a plus de créneau de disponible (aucun rendez-vous ne s'affiche sur la page), il est possible de prendre rendez-vous dans toutes mairies équipées d'un dispositif de recueil (liste disponible sur le site de la Préfecture du Rhône). Avant de vous déplacer, assurez-vous en amont d'avoir tous les éléments nécessaires (liste consultable sur [www.mairie-craponne.fr](http://www.mairie-craponne.fr)).

**Important :** avant de réserver le voyage, il est conseillé d'attendre d'avoir son nouveau titre afin de s'assurer qu'il n'y a pas eu une erreur d'orthographe.

Les agents du service Etat-civil restent disponibles pour tous renseignements. Un billet réservé en toute sérénité est gage de congés appréciés !

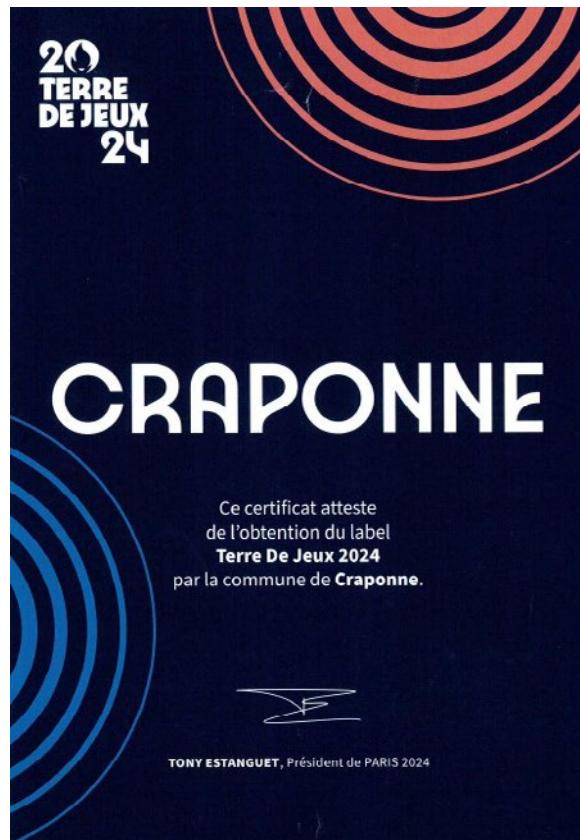
## Craponne, « Terre de Jeux 2024 » : l'occasion de mettre du sport dans la vie des habitants

Craponne a décroché le label « Terre de Jeux 2024 » en vue des prochains JO. Diverses manifestations seront organisées dans le cadre de ce dispositif dont Corine Cisternino, Adjointe en charge des Sports, a été désignée référente communale.

206 pays et plus de 10 000 athlètes attendus, 32 sports représentés. En 2024, Paris accueillera les Jeux Olympiques et paralympiques. Pour ouvrir plus largement la manifestation sportive à l'ensemble du territoire, le Comité d'organisation a prévu un dispositif unique, le label « Terre de Jeux 2024 ». Les collectivités territoriales, de la Commune à la Région, peuvent s'engager dans l'aventure des Jeux en mettant en place des actions nouvelles ou en poursuivant celles déjà existantes en lien avec les Jeux. **Après s'être portée candidate, Craponne a obtenu le label.**

L'adhésion de la commune à ce label constitue une nouvelle opportunité pour faire en sorte que Craponne s'inscrive durablement comme une ville sportive.

Avec ce coup de projecteur sur le sport à l'échelle locale, Terre de Jeux 2024 sera l'occasion de mettre plus de sport dans le quotidien des Craponnois.





## Hommages



**Robert Villat** s'est éteint à l'âge de 80 ans. Il était connu pour avoir été vingt-cinq ans durant président de l'APC, Association pour la promotion du civisme et avait à cœur le respect du débat démocratique. Faire en sorte de mieux vivre ensemble était la devise de l'APC et la sienne aussi.

Il s'était également engagé comme bénévole au sein de l'Association des familles en tant que responsable de la piscine enfant et du club électronique et s'impliquait dernièrement pour le Téléthon.

Sur le plan professionnel, il a fait sa carrière chez Mérieux en tant que bactériologue à Marcy-l'Etoile et à Gerland. Ses proches le décrivent comme un homme positif, apaisant, humble et d'une grande affabilité. Nous tenons à le remercier pour sa générosité et son investissement au sein de la commune.



**Thérèse Galliano** nous a quitté dans sa 93<sup>ème</sup> année. Adjointe aux affaires culturelles de 1977 à 1989, sous les mandats d'Etienne Badot, elle a par ailleurs été active dans de nombreux autres domaines. Elle a créé le Forum des associations en 1986, le Concours des maisons fleuries, et organisé les fêtes du 150e anniversaire de Craponne. Elle s'est investie au sein de l'Association des familles, les donneurs de sang, à l'OMS (Office municipal des sports). C'est elle aussi qui a initié le jumelage entre Craponne et Schlangenbad.

## Des ateliers numériques gratuits pour se familiariser avec son smartphone et sa tablette



En mars, Marina Barras, conseillère numérique de la commune, lance ses premiers ateliers numériques, à la Médiathèque l'Odyssée, destinés à un public adulte sur la thématique des smartphones et des tablettes.

Six dates sont programmées les vendredis avec deux créneaux au choix, soit de 15h à 16h30 soit de 17h à 18h30. Les participants sont libres de s'inscrire pour une seule date ou pour le cycle complet.

- **18 mars** : « Prise en main de l'outil. Comment ça marche ? » ;
- **25 mars** : « Se familiariser avec la saisie de texte, le clavier tactile, l'appareil photo etc. » ;
- **8 avril** : « Navigation sur internet - Faire une recherche texte et images, onglets, etc. » ;
- **15 avril** : « Créer une adresse mail, écrire et envoyer un e-mail » ;
- **22 avril** : « Gérer mes applications : rechercher, sélectionner, télécharger une application, ouvrir et supprimer une application » ;
- **29 avril** : « Les applications utiles et les bons gestes du quotidien ! ».

**Ateliers numériques** : dans la salle d'animation de la Médiathèque l'Odyssée. Gratuits sur inscription au 06 42 00 55 04. 8 personnes maximum. Possibilité de venir avec son matériel. Pass sanitaire obligatoire.

## Et aussi...

### Enquête public

L'enquête publique relative à la **modification n°3 du Plan local d'urbanisme et de l'habitat (PLU-H)** aura lieu du lundi 28 février au mardi 5 avril. Infos et renseignements auprès du service Urbanisme.

### Entretien des bancs de la place

#### Andrée-Marie Perrin

Le service voirie de la Métropole de Lyon déposera au mois d'avril les **sept bancs situés sur la place Andrée-Marie Perrin**.

Les différents phénomènes météorologiques et les incivilités dégradent prématurément ces installations, ne permettant plus à ce jour un usage dans les meilleures conditions.

Cet entretien consistera à retirer uniquement les dossiers et les assises en bois, pour les retraiter ou les remplacer. Le mobilier sera reposé quelques semaines plus tard.

### Dates à retenir

- **Inscription scolaires** 2022-2023 du 07 mars au 25 mai pour tous les enfants nés en 2019, sur rendez-vous uniquement au 04 78 57 82 82.
- La date limite d'inscription pour la commission d'attribution des **places en crèche** est fixée au 29 avril. Réponse par courrier aux familles après le 20 mai. Infos : enfance.famille@mairie-craponne.fr



Pour accéder aux fiches de l'écreuil et de la lucane, flashez ce code !



### Les nouvelles fiches de l'ABC sont disponibles

Dès maintenant, téléchargez via le QR code ci-après les nouvelles fiches pédagogiques de l'Atlas de la biodiversité communale.

Pour celles et ceux qui le souhaitent, des exemplaires papier sont disponibles à l'accueil de la Mairie ou à la Médiathèque l'Odyssée.





# VOTRE SÉCURITÉ, NOTRE PRIORITÉ

Depuis plusieurs années, Craponne fait face à des actes d'incivilité particulièrement localisés en centre-ville. Madame le Maire, Sandrine Chadier, ambitionne le retour à la tranquillité. Elle multiplie les démarches en ce sens : rencontre auprès de la Préfecture, signature d'un contrat avec la Région en vue de déployer la vidéo-surveillance mais également deux projets en prévision, la mutualisation de la Police municipale et la création d'un Conseil intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance (CISPD). Madame le Maire et son Adjoint à la Sécurité sont sur tous les fronts. L'accent sera également mis sur la prévention avec un accompagnement important par les acteurs sociaux et éducatifs du territoire.

**Jacques Champion, Adjoint à la Sécurité, aux Cérémonies et aux Mobilités revient sur les mesures prises depuis le début du mandat et les projets en cours. Rencontre.**

## Depuis quand endossez-vous la fonction d'Adjoint à la sécurité ?

Je le suis depuis ce mandat. Sous le mandat précédent, j'étais Conseiller délégué à la Sécurité et à l'Environnement.

## En tant qu'Adjoint en charge de cette délégation, quelle est votre mission ?

Mon rôle est de définir la position politique de la municipalité vis-à-vis des actions à mettre en place pour que les citoyens vivent sereinement.

## Quelles sont les dernières actions que vous avez mises en place pour assurer la sécurité des citoyens ?

Actuellement nous faisons face à une recrudescence des incivilités depuis un certain temps, principalement sur la Place Andrée-Marie Perrin. Madame le Maire, Sandrine Chadier, démultiplie les actions sur le sujet. En août dernier, nous avons reçu un groupe d'habitants à l'initiative d'une pétition qui a recueilli 80 signatures. Ces riverains de la Place Perrin nous ont demandé d'apaiser la situation. Nous les avons écoutés, nous avons pris en compte leur requête et leur avons expliqué notre plan d'actions en présence de la Gendarmerie. Nous avons donné l'alerte en Préfecture et avons été reçus fin novembre 2021 par le Préfet de la région Auvergne-Rhône-Alpes, Pascal Mailhos. Ivan Bouchier, Préfet délégué pour la défense et la sécurité, s'est également rendu à Craponne le 12 décembre et a proposé la mise en place d'un renfort immédiat de la Gendarmerie.

Le 17 décembre, une troisième réunion a eu lieu en Préfecture en présence d'un représentant du Procureur de la République. D'autres démarches auprès de la Métropole ont été entreprises par Evelyne Morillon, Adjointe en charge de la Solidarité, du Handicap, de l'Accessibilité et de l'Enfance via le Centre communal d'action

sociale, pour solliciter des éducateurs de terrain. Malheureusement, cette requête n'a pas abouti car Craponne ne figure pas dans les quartiers sensibles selon les critères définis par la Métropole.

## Quel a été le résultat de ces différents échanges ?

Nous avons signé un protocole avec le Parquet qui donne pouvoir à Madame le Maire de faire les rappels à la loi. Ces rappels sont classés dans le dossier du délinquant contrairement à des rappels à l'ordre verbaux. La personne impliquée est convoquée, elle est mise devant les faits reprochés, lesquels sont confirmés par écrit. Le rappel à l'ordre est ensuite envoyé au Parquet. Si le fauteur de trouble est mineur, nous convoquons les parents. Nous croyons beaucoup à cette démarche qui permet de bénéficier d'un cadre juridique, mais aussi de nouer un dialogue pouvant enclencher une sortie de la délinquance et ainsi trouver des solutions d'avenir.

## Toujours concernant la problématique de la Place Perrin, est-ce que d'autres mesures ont été mises en place ?

En juillet dernier, nous avons pris un arrêté interdisant la consommation d'alcool sur la voie publique et en décembre, un arrêté interdisant les rassemblements de plus de huit personnes occasionnant potentiellement des nuisances. Cela donne pouvoir aux forces de l'ordre d'intervenir comme cela a été le cas le soir du 8 décembre notamment avec l'interpellation d'un individu par la Police municipale avec le concours de la Gendarmerie, pour trouble à l'ordre public, outrage et rébellions. A noter aussi que la Police municipale a mis un coup de frein sur les rodéos depuis l'année dernière avec la confiscation de deux motos.

,



## Hormis ces mesures prises dans ce contexte particulier, que prévoit le plan de mandat en matière de sécurité ?

Le projet le plus important porte sur l'extension de la vidéo-surveillance. Aujourd'hui, Craponne dispose de 29 caméras plutôt en direction des bâtiments publics. Nous pensons, à minima, les doubler sur le mandat. La Région s'engage à nous subventionner à hauteur de 200 000 € sur quatre ans. La Préfecture quant à elle, s'engage à nous accompagner dans ce projet. Nous avons augmenté les effectifs des policiers municipaux. Ils étaient trois, ils sont maintenant cinq. Il faut rajouter une secrétaire et une ASVP, agent de surveillance de la voie publique. L'amplitude horaire a ainsi pu être élargie depuis le début d'année. La Police municipale est ouverte de 8h à 19h sans interruption, elle intervient de manière ponctuelle en soirée. Elle a pu constituer deux équipes, une le matin, une l'après-midi, afin d'être davantage présente sur le terrain ce qui était notre souhait. Elle dispose aussi de deux vélos électriques et gère par ailleurs les quatre agents chargés de l'entrée et la sortie des écoles.

## Le déploiement de la vidéo-surveillance est un élément clé selon vous ?

C'est un outil dissuasif. Il permet d'élucider des faits qui se sont passés. La gendarmerie l'utilise très souvent.

## Face aux incivilités de la place Perrin et plus largement face à la délinquance, quelles recommandations donneriez-vous à la population ?

Je leur conseille d'appeler le 17 ou la Police municipale sans jamais intervenir directement. Porter plainte auprès de la Gendarmerie permet d'enclencher des procédures juridiques sans quoi la justice ne pourra consigner les faits.



## Vers la création d'un CISPD

Craponne a décidé de créer un CISPD, un Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance.

Cette instance de concertation vise à mettre tous les acteurs de la sécurité et au-delà, autour de la table : Gendarmerie, Police municipale, bailleurs sociaux, éducateurs, associations, l'exploitant du réseau de transports en commun lyonnais Keolis, le Centre communal d'action sociale, la Métropole, le Procureur. Ils dresseront les problématiques que les communes rencontrent et envisageront ensemble des solutions. « *En fonction des difficultés rencontrées sur les communes, nous mettons en place des solutions, elles peuvent être techniques, aménagement urbain par exemple, ou sociales, en prenant attaché avec les services compétents (MDM, PJJ, SPIP, CCAS, ...) et en les mettant en relation avec les personnes concernées.* »

*Le but est d'accompagner les délinquants dans la sortie de cette situation et de prévenir de la primo-délinquance à travers des actions personnalisées et des projets d'avenir. »,* commente Kévin Borie, Chef de service de la Police municipale.

Si le conseil est dit intercommunal, c'est qu'il prévoit d'englober des communes à proximité de Craponne, l'idée étant de réfléchir en termes de bassin de délinquance.

## La participation citoyenne, un dispositif qui porte ses fruits

Le protocole de participation citoyenne consiste à faire remonter des informations jugées suspectes aux forces de l'ordre afin qu'elles puissent agir le plus rapidement possible : prévenir de la présence d'individus ou de véhicules, communiquer une plaque d'immatriculation ou la description d'un véhicule.

L'objectif consiste à lutter contre la délinquance, à réduire le nombre de cambriolages, mais aussi à créer une solidarité entre voisins. Ce sont 17 volontaires référents qui fournissent ces renseignements. Via un groupe WhatsApp, ils sont en lien direct avec la Gendarmerie de Francheville. Ils peuvent diffuser des conseils préventifs auprès de la population, étant bien entendu qu'ils ne se substituent jamais à la force armée. L'atout des référents, c'est la connaissance de leur quartier, des habitants qui le composent et de leurs habitudes. De l'avis de tous, Gendarmerie, Police municipale et de Jacques Champion, Adjoint à la Sécurité, ce protocole est jugé utile et a déjà fait ses preuves.

## Fonctionnement et politique de la Police municipale

Les locaux de la Police municipale sont situés au cœur du centre-ville pourtant ses missions ne sont pas toujours bien connues. Outre ses fonctions du quotidien, elle travaille à l'extension de la vidéosurveillance ainsi qu'à la mutualisation des Polices municipales avec les communes avoisinantes et les élus.

Toujours dans l'optique de garantir la tranquillité des citoyens, des solutions sont mises en œuvre. Sur demande des élus ou en fonction d'une problématique, les policiers municipaux peuvent être présents jusqu'à 23h comme le soir du 8 décembre ou « si l'on sent que le climat est particulier », souligne Kévin Borie, Chef de la Police municipale depuis le 16 août dernier. Pour rappel, les agents sont équipés d'un armement complet.

La politique voulue par les élus repose sur une présence accrue de ses agents sur le terrain. Ceux-ci se déplacent dans les quartiers lors de patrouilles anti-vol par effraction (VPE). Une présence qui a pour but de dissuader les cambrioleurs. « Si nous rencontrons des riverains, nous leur transmettons nos coordonnées et les incitons à nous contacter s'ils sont témoins d'une présence suspecte ». Ils assurent également des patrouilles pédestres anti holup-up à proximité des commerces lors des fêtes de fin d'année.

Kevin Borie rappelle que le champ de compétences de la Police municipale est plus vaste que ce que nous aurions tendance à croire : « L'agent de Police municipale est un

agent de police judiciaire adjoint, nous avons la compétence pour l'interpellation en cas de flagrance. Nos compétences sont très vastes et ce dans un certain nombre de codes, pas seulement de la route. Notre proximité diminue les délais d'intervention lors de réquisition ».

Un service d'astreinte a été mis en place concernant les interventions sur les alarmes des bâtiments communaux. Le samedi matin, jour de marché, les agents sont présents pour diverses missions : mise en fourrière des véhicules gênants, sécurisation du marché, rappel de la réglementation, prise de doléances, réception des appels téléphoniques.

Autre nouveauté, la mise en place d'une patrouille VTT. Deux agents parcourent la ville à vélo électrique.



Photo Le Progrès / M. Gouache

# La vidéo-surveillance, outil dissuasif et d'identification

**Sur le doublement du nombre de caméras prévu d'ici la fin du mandat, Kevin Borie précise.**

« Premièrement la vidéo dissuade, deuxièmement elle permet d'identifier les auteurs de faits délictuels ou criminels et aide les Agents de police judiciaire dans leurs enquêtes. Grâce aux images nous avons une meilleure résolution d'affaires».

Le 27 janvier dernier, les référents sûreté en prévention situationnelle et vidéoprotection, travaillant à la cellule prévention technique de la malveillance au Ministère de l'Intérieur, se sont déplacés à Craponne. Ils ont apporté leur expertise quant à l'implantation future de la vidéosurveillance.

**Les vidéos conservées quinze jours et filmant 24h/24, peuvent être lues en direct, relues ou faire l'objet d'une extraction sur réquisition.**

Outre la vidéosurveillance pour endiguer la délinquance, une mutualisation de la Police municipale est en cours de réflexion. Cette démarche est possible via une convention de mise en commun des agents de police et du matériel avec d'autres communes de proximité, à savoir Francheville et Tassin.



« Nous avons tous fait un état des lieux de notre Police municipale. Nous allons examiner de plus près ce que nous pouvons mettre en commun, sachant que chaque Maire reste responsable de ses équipes ».

Cette convention existe déjà entre Sainte-Consorce, Marcy-l'Étoile et St-Genis-les-Ollières.

Celle de Craponne devrait voir le jour courant 2022 après délibération en conseil municipal dans les trois communes concernées, signature en Préfecture et modification de la convention de coordination.

## Renaud Pfeffer en déplacement à Craponne



**Renaud Pfeffer, Vice-Président de la Région Auvergne Rhône-Alpes en charge de la sécurité, s'est déplacé à Craponne le 12 janvier dernier.** En présence du Capitaine Pasquino de la compagnie de l'Arbresle, du Major de Francheville et de Kevin Borie, Responsable de la Police municipale, Madame

le Maire, Sandrine Chadier, a dressé un état des lieux de la situation de Craponne qui «s'est dégradée depuis la sortie du confinement avec un sentiment d'insécurité pesant». Le point problématique est la Place Andrée-Marie Perrin, suivie de près par les forces de l'ordre.

L'objectif de cette rencontre était la **signature d'un contrat de sécurité entre la Région et Craponne**, contrat prévoyant des subventions pour l'extension de la vidéosurveillance. Le Vice-Président ne mise cependant pas tout sur ce dispositif, l'aide financière pourra également



bénéficier à l'équipement de la Police municipale, à des caméras piétons, à des gilets pare-balles. «L'idée est d'allier la présence humaine, l'équipement de vidéo performante et l'intelligence artificielle».

Dans un deuxième temps, la délégation s'est rendue chez deux commerçants de la Place Perrin afin d'échanger sur leur ressenti. Renaud Pfeffer leur a brièvement présenté une

solution de bouton alerte qui pourrait être déployée à moyen terme. La ville de Craponne via le service économie-emploi effectue actuellement une étude de faisabilité sur cet outil.

**Prochaine étape, Madame le Maire rencontrera en mars prochain, Fabienne Klein-Donati, nouvelle Procureure générale de Lyon, en mairie de Craponne.**



## Informations spéciales élections

Les dimanches 10 et 24 avril, les électeurs sont appelés à se rendre dans les bureaux de vote dans le cadre de l'élection présidentielle, suivie, les dimanches 12 et 19 juin, des élections législatives. Voici quelques informations à toutes fins utiles.

### CÉRÉMONIE DE CITOYENNETÉ

Une cérémonie de citoyenneté est organisée le **vendredi 25 mars à 18h**. C'est une première édition sous ce mandat et elle aura lieu en présence de l'Association pour la promotion du civisme. A cette occasion, Madame le Maire, Sandrine Chadier, rencontrera chaque jeune de 18 ans nouvellement inscrit sur la liste électorale de la commune. Au cours de cette cérémonie, elle remettra la première carte d'électeur aux jeunes de Craponne qui ont eu 18 ans entre le 1<sup>er</sup> juin 2021 et le 25 février 2022. Elle en profitera pour rappeler les principes fondamentaux de la République, de démocratie et de notre système politique. Le livret du citoyen présentant les différents droits et devoirs du citoyen sera également remis à ces primo-votants.

### CARTES D'ÉLECTEURS

**Une refonte des cartes d'électeurs aura lieu cette année.** Tous les électeurs recevront leur nouvelle carte début avril. Si vous ne l'avez pas reçue, vous n'avez pas besoin de contacter le service d'état-civil. Vous pourrez la retirer uniquement à votre bureau de vote habituel. Si vous êtes un nouvel inscrit, votre bureau de vote est noté sur l'attestation qui vous a été transmise lors de votre inscription.

### PRÉ-PROCURATION

**Vous êtes absent les weekends d'élection ?** Vous avez la possibilité d'effectuer une procuration, soit en vous rendant sur le site [www.maprocuration.gouv.fr](http://www.maprocuration.gouv.fr) avec vos identifiants France Connect, soit en complétant un formulaire CERFA disponible en gendarmerie ou en commissariat de police. La procuration peut être donnée à la personne de votre choix qui devra se rendre dans votre bureau de vote le jour de l'élection. Vous devez obligatoirement déposer votre procuration dans une gendarmerie ou un commissariat de police de votre choix, le plus tôt possible, afin qu'elle soit prise en compte.

Vous trouverez tous les renseignements nécessaires sur [service-public.fr](http://service-public.fr)

### APPEL AUX ASSESSEURS BÉNÉVOLES

**La mairie de Craponne lance un appel à volontaires pour tenir les bureaux de vote.** Pour cette mission, il faut être inscrit sur les listes électorales de la commune et être disponible à l'occasion de l'élection présidentielle des 10 et 24 avril et des élections législatives des 12 et 19 juin.

### Quel est le rôle des assesseurs ?

Membres des bureaux de vote, les assesseurs bénévoles (article R44 du Code électoral) participent au

déroulement des opérations électorales.

La répartition des tâches qui leur incombent durant la journée se fait à l'ouverture du bureau de vote. Ils sont généralement chargés :

- de contrôler et faire signer la liste d'emargement,
- d'apposer sur la carte électorale le timbre portant la date du scrutin.

Les assesseurs titulaires doivent participer à l'ouverture, la clôture du scrutin et au dépouillement des votes.

Si vous êtes intéressé ou pour toutes questions, nous vous laissons le soin de faire un mail au service [etatcivil@mairie-craponne.fr](mailto:etatcivil@mairie-craponne.fr) en spécifiant votre nom, prénom, coordonnées postales et téléphoniques, ainsi que vos disponibilités.

### SERVICE DE TRANSPORT SPÉCIAL « ÉLECTIONS »

Les dimanches 10 et 24 avril, 12 et 19 juin, Craponne met à disposition un **service de transport gratuit destiné à toutes personnes ayant des difficultés à se déplacer ainsi qu'aux seniors**.

La personne sera prise en charge à son domicile, attendue au bureau de vote puis raccompagnée. L'inscription doit se faire impérativement au plus tard le vendredi midi précédent chaque tour d'élection, auprès du CCAS au 04 37 41 28 54.

# Une journée de sensibilisation pour mieux comprendre l'autisme

Le 2 avril prochain, c'est la journée mondiale de la sensibilisation à l'autisme. A cette occasion, la mairie sera illuminée en bleue, cette couleur ayant été identifiée comme la préférée des autistes. Nous avons rencontré Dania Simon, résidente à Craponne, mère de trois enfants dont des jumeaux de 8 ans porteurs de ce trouble qui altère le langage, la motricité, les interactions sociales, les émotions, et dont l'origine reste indéterminée.



**Vos deux enfants sont aujourd'hui scolarisés en CE1 dans l'ULIS de l'école de la Gatolière. Comment intègre-t-on ce dispositif ?**

Après trois ans en maternelle « classique » à la Gatolière avec chacun une AESH, nous avons ciblé l'ULIS Gatolière car ils y avaient leurs marques et l'équipe enseignante est d'une grande bienveillance. Pour l'intégrer, c'est le résultat d'une procédure longue et complexe. La MDMPH puis l'inspection académique doivent donner un avis positif.

**Pouvez-vous nous en dire plus sur le fonctionnement de cette classe ?**

Elle a un effectif de 12 élèves porteurs de handicap avec une enseignante spécialisée et une AESH. Le concept repose sur des temps d'inclusion en classe ordinaire en fonction des capacités des enfants.

**Quel regard portez-vous sur un tel dispositif ?**

Il profite à tous. A mes enfants parce qu'ils apprennent à leur rythme, ils sont tirés vers le haut grâce aux enfants du milieu ordinaire. Et aux autres élèves de l'école qui apprennent la bienveillance, le respect de la différence au contact d'enfants en situation de handicap. C'est une chance.

**Comment gérez-vous ce quotidien ?**

Je me suis arrêtée de travailler dès leur naissance pour gérer les rendez-vous de soins, les dossiers MDMPH, faire le lien entre tous les soignants et accompagner mes enfants dans tous les gestes de la vie quotidienne. En sachant que je suis aussi maman d'un enfant de 11 ans. Chacun doit trouver sa place.

**Qu'est-ce qui pourrait être mis en place pour faciliter la vie des parents ?**

Il faudrait une simplification des démarches comme une plateforme numérisée car il y a une lourdeur administrative effarante. C'est une perte de temps et d'énergie.

Les classes d'inclusion devraient être systématiques. Les mentalités changeront plus rapidement. Le milieu scolaire a un impact très positif sur l'évolution de mes enfants. Il faudrait aussi une vraie reconnaissance du statut des AESH.

*ULIS : Unités localisées pour l'inclusion scolaire  
AESH : Accompagnants d'élèves en situation de handicap*

*MDMPH : Maison départementale et métropolitaine pour les personnes handicapées*



Marie-Aude Chapon, Conseillère déléguée en charge de la Solidarité, du Handicap, de l'Accessibilité et de l'Enfance précise ses missions. « Depuis le début de notre mandat, je suis chargée de porter la question du handicap dans les projets de l'équipe municipale. Nous essayons d'apporter un soutien aux familles touchées par le handicap, nous sensibilisons les Craponnois au handicap, visible et invisible, nous proposons différentes sources d'informations via le site internet de la ville et nous sommes en contact avec les associations actives dans le domaine du handicap afin d'organiser des manifestations utiles aux familles. »

## Actions autour du handicap

La commission handicap a d'ores et déjà proposé plusieurs actions : une soirée autour du dossier MDMPH avec la collaboration de l'association Une souris Verte et de la MDMPH, une exposition à l'espace culturel Eole d'œuvres réalisées par des résidents aux Tourrals de Craponne (ODYNEO), un accueil en mairie sur rendez-vous pour une aide aux démarches, des soirées d'échanges entre parents d'enfants en situation de handicap (Le Temps des parents). Voici les prochains rendez-vous organisés :

- Des **permanences d'accueil** des personnes ou familles touchées par le handicap vont se mettre en place les 2<sup>e</sup> mardis de chaque mois de 10h à 12h au Pôle enfance jeunesse (PEJ). Ces personnes y trouveront un appui dans les démarches administratives, des noms d'associations ou d'organismes à solliciter ou simplement une écoute.

Ces permanences auront lieu le 8 mars, le 12 avril, le 10 mai, le 14 juin sans RDV. Renseignements : 04 78 57 81 11.

- La ville de Craponne participera par ailleurs à la **journée mondiale de la Trisomie 21**, le lundi 21 mars avec l'opération « Trisomie 21 : tous en chaussettes dépareillées ». Plus d'informations sur le site et les réseaux sociaux.
- Une **soirée débat** sur la scolarisation des enfants en situation de handicap sera organisée avec l'association la Courte Echelle, courant mai. Plus d'informations sur le site et les réseaux sociaux.
- **Prochaines dates du Temps des parents :** mercredi 9 mars et vendredi 8 juillet (avec pique-nique) à 20h à la Maison de l'enfance. Sur inscription : handicap@mairie-craponne.fr ou au 04 78 57 81 11.



## Semaine petite enfance

La semaine petite enfance connue sous le nom « Le printemps des petits » se tiendra du **12 au 19 mars** sur le thème « Nature, environnement et tout-petits ».

- Toute la semaine :** animations dans les structures petite enfance : jardinage, land-art, élevage d'escargots/de papillons, herbiers... Réservées cette année encore, du fait des contraintes sanitaires, aux parents des enfants accueillis dans chaque structure.
- Samedi 12 mars :** spectacle de théâtre musical à Eole à 10h30 et 17h par Maëlle Bastelica « Pom'pomme ». A partir de 1 an.
- Mardi 15 mars :** atelier parents « éco-gestes » autour de la conception de deux produits corporels : liniment et crème hydratante, suivi d'un échange autour du Zéro déchet par

l'association Conscience et impact écologique, de 19h à 21h à la Salle Malraux. Gratuit sur inscription auprès du Pôle enfance jeunesse sur [enfance.famille@mairie-craponne.fr](mailto:enfance.famille@mairie-craponne.fr).

- Mercredi 16 mars matin :** « racontines » sur le thème de l'environnement à la médiathèque.
- Samedi 19 mars :** balade contée en famille (marionnettes nature, Kamishibai, livres), à 9h30 et 10h15, pour les enfants d'1 à 2 ans. Balade sensorielle en famille (fabrication de parfum, palettes de couleur, parcours sensoriel (toucher) à 10h30 et 11h15 pour les 3-4 ans, par l'association Naturama. Gratuit sur inscription auprès du Pôle enfance jeunesse sur [enfance.famille@mairie-craponne.fr](mailto:enfance.famille@mairie-craponne.fr). Le lieu de RDV sera donné lors de l'inscription.

## La grande lessive® « Ombre(s) portée(s) »

La Grande Lessive®, installation artistique éphémère, aura lieu le **jeudi 24 mars** sur le thème « Ombre(s) portée(s) ». C'est la septième participation de Craponne à ce projet imaginé par la plasticienne Joëlle Gonthier, qui se déploie au niveau national et partout dans le monde.

**La Grande Lessive® consiste en la réalisation et l'étendage, sur différents lieux, d'œuvres réalisées par différents publics.**

A Craponne, les structures petite-enfance-jeunesse, les établissements scolaires, les Tourrals de Craponne (ODYNEO)... prendront part à l'événement. La population est invitée à accrocher ses productions sur les fils déjà posés au Pré au cheval, vers la Maison de l'enfance, vers les établissements scolaires et les structures petite enfance-enfance-jeunesse et devant la Mairie.

## Le chantier jeunes, la bonne idée pour les vacances

Allier une mission en lien avec l'âge des participants, un projet utile et des rencontres, ce sont les axes **des chantiers jeunes**. Le prochain se tiendra durant les vacances d'avril, du 25 au 29 avril. Il s'adresse aux jeunes Craponnais de 14 à 18 ans. Ceux-ci doivent préalablement s'inscrire auprès du Point Information Jeunesse en fournissant un CV et une lettre de motivation. Les candidats retenus s'impliqueront cinq matinées de 9h à 12h sur un chantier d'embellissement. Une attestation leur sera remise à l'issue de la semaine valorisant leur implication citoyenne à travers le chantier réalisé.

**Renseignements :**  
06 68 64 52 82 – [pij.craponne@utce.ifac.asso.fr](mailto:pij.craponne@utce.ifac.asso.fr)

## Séjours été

L'accueil de loisirs propose aux familles un programme de séjours courts avec nuitées pour permettre aux enfants de vivre leurs premières expériences de « colo ». Cette année (sous réserve du contexte sanitaire), quatre séjours pour tous âges à partir de 4 ans sont proposés.

### UN PEU DE HAUTEUR

Du 4 au 8 juillet à la Roche-de-Rame (Hautes-Alpes – 05). De la 6<sup>ème</sup> à la 3<sup>ème</sup>. Séjour escalade et via ferrata.

### BILLE DE CLOWN

Du 11 au 15 juillet à Tence (Haute-Loire – 43). De la Moyenne section au CE1. Jonglage, équilibre, clownerie et autres disciplines du cirque.

### SÉJOUR EN EAUX-VIVES

Du 18 au 22 juillet. Du CE2 au CM2. Rafting, canoë, kayak, optimist...

### SÉJOUR TONIQUE

Du 22 au 26 août à Malafretaz (Ain – 01). Du CE2 à la 4<sup>ème</sup>. Activités nautiques et en extérieur.

*Tarifs basés sur le quotient familial, de 13,73€ à 68€ par jour. Inscriptions à partir du samedi 2 avril, à partir de 10h, uniquement par mail à l'adresse suivante : [accueil-craponne@utce.ifac.asso.fr](mailto:accueil-craponne@utce.ifac.asso.fr)*  
**Une réunion d'information sera organisée dans les locaux de l'accueil de loisirs le vendredi 17 juin.**  
Renseignements au 04 78 57 97 45.

## Rythmes scolaires en élémentaire, retour à la semaine de 4 jours dès septembre

Du 7 au 17 janvier, la commune a organisé une concertation sur les rythmes scolaires auprès des familles craponnoises ayant des enfants scolarisés dans l'une des trois écoles publiques.

**L'objectif :** évaluer l'opportunité d'harmoniser les rythmes scolaires, en généralisant **la semaine de 4 jours en élémentaire**. Les familles ont donc été invitées à se prononcer sur le maintien de la semaine de 4,5 jours ou le retour à la semaine de 4 jours. La ville de Craponne remercie les 453 familles qui se sont mobilisées pour répondre au questionnaire. Le résultat est sans appel, puisque 351 familles se sont prononcées en faveur de la semaine de 4 jours, soit 77 % des votants.

Le 25 janvier dernier, la ville de Craponne a réuni les 3 conseils d'école extraordinaires. Les parents d'élèves, les directeurs d'écoles, les enseignants et les délégués départementaux de l'Education nationale ont aussi été amenés à voter. Ils se sont prononcés également à 79 % en faveur de la semaine de 4 jours.



Au regard de ces résultats et convaincue de l'opportunité d'harmoniser les rythmes scolaires en généralisant la semaine de 4 jours, l'équipe municipale acte donc, à compter de la rentrée scolaire 2022-2023, un retour à la semaine de 4 jours travaillés pour les écoles élémentaires. Ce changement se fera sur la base des horaires actuels des écoles maternelles (8h30-12h et 14h-16h30 les lundis, mardis, jeudis et vendredis). Cette décision doit maintenant être suivie de l'accord de l'Inspecteur d'académie. Suite à cela, une communication sera faite à l'ensemble des familles indiquant les modalités précises de la mise en application de cette décision.

## Piétons, cyclistes et voitures, apprenons à vivre ensemble

Deux aménagements peu connus, la chaussée à voie centrale banalisée et le double sens cyclable, font leur apparition dans le paysage craponnois. Ils visent à faire cohabiter vélos et voitures en bonne harmonie. Explications.



Rue Joseph-Moulin

Depuis l'automne dernier, la rue Joseph-Moulin jusqu'à la rue du Pont Chabrol, est dotée d'une nouvelle signalétique mal connue. Au sol, des chevrons de part et d'autre de la chaussée ont été dessinés sur cette voie à double sens. C'est ce qu'on appelle une **Chaussée à voie centrale banalisée (CVCB)** à laquelle les communes ont recours lorsque le profil de voie est trop contraint pour réaliser une voie cyclable à part entière. S'il est seul, l'automobiliste peut rouler sur les chevrons mais doit se déporter en cas de présence d'un cycliste ou se placer derrière lui. Cet aménagement s'inscrit dans la tendance : **apprendre à partager la voirie et modérer sa vitesse**. Dans le même temps, une réfection du trottoir a été réalisée.

Autre aménagement, de la rue Jean-Claude Martin à la rue Antoine Vallas, les trottoirs ont été délimités par des bornes en dur afin de sécuriser les cheminements piétons. Elles évitent que les voitures n'empêtent sur la bande piétonne.

Sur cette voie à sens unique et en Zone 30, la municipalité a aussi opté pour un double sens cyclable. **Les vélos peuvent arriver à contre sens des voitures, comme signalé par le symbole du cycliste au sol**. La phase 2 de cet aménagement doit se poursuivre au printemps jusqu'à la rue Joseph-Moulin.

## Nature et Jardin devient Nature en Vie

Après neuf éditions sous l'intitulé « Rencontre Nature et jardin », l'événement de printemps change de nom pour devenir « Salon Nature en vie ». Le principe reste le même : une journée autour de l'écologie et du développement durable afin de promouvoir les richesses de la nature et les solutions possibles pour agir sur notre quotidien.

Une quarantaine d'exposants sont attendus avec de nombreuses thématiques : alimentation bio et/ou locale, énergie et rénovation, mobilité, éco-jardinage, artisanat à partir de matières revalorisées, zéro déchet, associations naturalistes... Un programme d'animations ponctuera la journée : création à partir de bâches recyclées, rempotage, fabrication de produits d'entretien, troc de graines et plantes, café réparation, création en couture...

Lors des éditions précédentes, près de 900 visiteurs, petits et grands, ont poussé les portes de cette manifestation qui s'inscrit dans l'air du temps. Venez nous rejoindre !

Plus d'informations et le programme complet de la journée sur le site internet.

**Salon « Nature en vie » : Samedi 26 mars de 9h à 18h à l'Espace Rébuffat – Entrée libre (En fonction des conditions sanitaires le Pass vaccinal pourra être exigé à l'entrée).**



## Un week-end en deux temps pour mieux vivre ensemble

### Atelier Ecogestes #5

#### Ciné Déclic

Vendredi 4 mars - 20h  
Médiathèque l'Odyssée

Premier temps fort de ce week-end, un collectif de Craponnois vous propose la projection de « Chemins de Travers », de Sébastien Majonchi. Le film relate les témoignages de six habitants des Monts du Lyonnais qui proposent des réponses concrètes pour agir en faveur de la nature, la solidarité et la convivialité. La projection sera suivie d'un temps d'échange avec ce collectif citoyen sur les solutions qui nous entourent.

**Inscription recommandée :**  
[informairie@mairie-craponne.fr](mailto:informairie@mairie-craponne.fr)

### Journée Citoyenne

La journée citoyenne portée depuis plusieurs années par l'Association de

promotion du civisme (APC) se tiendra le samedi 5 mars sur le thème « Agissons ensemble pour notre cadre de vie ». Cette journée est organisée en partenariat avec la Mairie, des associations craponnoises et le Conseil municipal des enfants.

Elle vise à promouvoir les valeurs essentielles de la citoyenneté pour bien vivre ensemble dans la commune et dans ce cadre, un hommage sera rendu à Robert Villat, ancien président de l'APC.

Cette mobilisation débutera la veille. Des tracts réalisés par le précédent Conseil municipal des enfants seront distribués devant les quatre écoles à 16h30 afin de sensibiliser enfants et parents sur la question de la sécurité et du stationnement aux abords des écoles.

**De 9h30 à 12h**, des stands seront tenus sur le marché pour aborder des sujets de citoyenneté : sécurité et participation citoyenne, propriété et déchets, gestes

éco citoyens, handicap, démocratie et abstention. Bénévoles associatifs, agents communaux ou élus échangeront avec les habitants et présenteront certains dispositifs et outils en faveur de ces thématiques.

**A 9h30 toujours**, un ramassage des déchets avec le Conseil municipal des enfants est prévu ; le départ se fera depuis le marché. Le tri des déchets sera de rigueur et les résultats de la collecte sera mis en avant sur le marché pour sensibiliser les citoyens aux enjeux de la propreté en ville.



## Chenilles processionnaires

**Les Espaces verts ont démarré la campagne de lutte contre les chenilles processionnaires du pin dans les parcs communaux.**

Leurs poils urticants pouvant entraîner de vives réactions allergiques sont dangereux pour les animaux comme pour les humains. L'hiver, les chenilles montent dans les arbres pour former des cocons, principalement dans les pins et se nourrissent des aiguilles. C'est à ce moment-là qu'il faut intervenir en coupant les branches qui portent les nids.

La campagne commence par des actions mécaniques consistant à supprimer les cocons dans lesquels elles hibernent. Il s'agit d'équiper les arbres avec des éco piéges afin de les capturer dès leur descente de l'arbre, au printemps.

Si ceux-ci sont trop hauts, la deuxième technique est de les capturer avant le printemps (fin février) lorsque les chenilles quittent les nids pour descendre s'enfouir dans le sol afin de renaitre en papillon (procession).

Vous pouvez soit faire appel à des professionnels, soit entreprendre vous-même ces actions. Si vous le faites par vos propres moyens, prenez les précautions nécessaires en vous munissant de gants et de lunettes afin de limiter le contact avec les chenilles et les nids.



En scannant ce QR Code vous pourrez accéder à la carte des distributeurs de sacs canins



## Taille des haies

Tous les propriétaires privés et locataires doivent assurer un entretien de leurs haies et arbres à proximité des habitations riveraines, routes ou trottoirs.

Au-delà de la nécessité de respecter une hauteur de 2 mètres et la distance des haies, il est nécessaire d'assurer un entretien régulier dès lors que les haies empiètent sur les trottoirs ou sur les rues.

L'accessibilité des espaces publics et la sécurité des habitants est un enjeu important pour la commune.

Le non-respect de cette mesure peut entraîner une verbalisation.



## Déjections canines

Les nuisances occasionnées par les déjections canines sont nombreuses, très gênantes et contribuent à dégrader l'image de la commune.

**Pour ramasser les déjections de votre animal :**

- Utilisez un sac disponible gratuitement dans l'un des 21 distributeurs de sacs canins répartis sur la commune et régulièrement réapprovisionnés,
- Lors de chaque sortie, pensez à emporter avec vous un sachet en plastique.

Les contrevenants sont passibles d'une amende de 135 euros.

**Ensemble, rendons notre ville plus propre et pensons aux personnes qui se déplacent en fauteuil roulant et aux enfants en poussette.**

**POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS SUR CES THÉMATIQUES, CONTACTEZ LE SERVICE CADRE DE VIE EN MAIRIE.**

# Mise en place d'un périmètre de sauvegarde du commerce et de l'artisanat

Afin de préserver la vitalité et la diversité du commerce de proximité, la commune de Craponne souhaite établir un droit de préemption au profit de la commune, sur un périmètre défini.

Voici dans les grandes lignes ce que prévoit le périmètre de sauvegarde du commerce et de l'artisanat impulsé par Laura Gasparoux, Adjointe déléguée au Commerce, à l'Artisanat, à l'Emploi et à la Jeunesse.

Déjà appliqué dans des communes avoisinantes - Oullins, Francheville, Tassin, Lyon, il permet de fixer des règles concrètes en faveur de la diversité de l'offre commerciale, en préservant les activités dont la pérennité est menacée, et en favorisant l'implantation de nouveaux commerces.

La mission a été confiée à Nathalie

Simon, Responsable du développement économique.

Le but : avoir l'information systématique de la part des entreprises et des artisans lorsqu'il y a une cession de bail ou de fonds. La Mairie pourrait alors utiliser son droit de préemption.

De plus, les entreprises doivent prendre l'habitude de faire une demande à la Mairie en cas de modifications extérieures et de travaux dans un local, ou en cas de demande préalable pour une installation d'enseigne. Ce périmètre, qui n'est pas encore applicable mais qui le sera au mois d'avril après délibération en conseil municipal s'appuie sur un diagnostic réalisé en novembre dernier par la Chambre de commerce et d'industrie de Lyon et la Chambre de métiers et de l'artisanat du Rhône.



**Sept zones commerciales ont été identifiées de l'entrée à la sortie de ville.**

Le diagnostic met en lumière l'attractivité commerciale qui se traduit par de nombreuses demandes d'implantation et une vacance commerciale quasi inexistante.

Malgré la crise sanitaire, le commerce local reste dynamique.

A Craponne, les 250 commerces et artisans drainent une zone de chalandise de près de 100 000 habitants (43 000 ménages). L'enjeu du périmètre est donc bien de préserver cette vitalité.

## Bienvenue à ...

### Julie VRIET, Ma petite thérapie

Vie de couple, naissance, séparation, découverte de soi et affirmation de soi, peuvent être des étapes de vie difficiles à vivre. Chez «Ma petite thérapie», vous aurez de l'écoute et de l'aide pour vous doter d'outils pour faire face à toutes ces situations. Votre thérapie sera unique et adaptée à vos attentes et vos besoins.

Informations : [www.mapetitetherapie.net](http://www.mapetitetherapie.net) - 06 73 53 62 32

### Bistro boêm

C'est un restaurant à l'âme chaleureuse et conviviale ouvert du mardi au samedi midi et soir. Dans une décoration cosy, aux tendances orientales et andalouses, venez profiter, le soir dès 18h, d'un verre entre amis ou en famille autour de notre grand bar central. Le chef et son équipe, ont le plaisir de vous proposer une carte courte, composée de produits de saison, mais aussi une sélection de tapas de qualité, à partager lors de l'apéritif ou en entrée.

Du mardi au vendredi midi, vous pourrez apprécier une formule du jour gourmande, cuisinée maison. Bistro boêm, c'est aussi des concerts et des événements tout au long de l'année.

Bistro boêm - 122 avenue de l'an 2000 - 69290 Craponne  
04 78 44 21 43 - [www.bistro-boem.fr](http://www.bistro-boem.fr)

### SOIF d'idées

Dans la boutique SOIF d'idées, vous trouverez des **boissons originales et innovantes pour tous les jours**, pour les apéritifs et un grand rayon de thés. Mais également des idées cadeaux et des accessoires en lien avec les boissons...

SOIF de vous accueillir du mardi au samedi :  
9h30-12h / 14h-19h et le mercredi à 15h au lieu de 14h.

SOIF d'idées - 117t Av Pierre Dumond - 69 290 Craponne  
04 78 46 17 70

### Bruno PUYGRENIER

#### Hypnothérapeute, diplômé en hypnose Ericksonienne

Le cabinet d'hypnose thérapeutique du pôle santé de la Patelière propose un accompagnement pour parvenir à un mieux-être : modifier des comportements addictifs, mieux gérer son stress et ses angoisses, dépasser ses phobies et ses peurs, gérer son poids et ses habitudes alimentaires, soulager ses douleurs physiques, gagner en confiance et estime de soi, se préparer aux examens...

10b avenue Edouard Millaud - 69 290 Craponne  
06 38 93 14 27 - [contact@cabinet-hypnose-bp.fr](mailto:contact@cabinet-hypnose-bp.fr)  
[www.hypnose-craponne.fr](http://www.hypnose-craponne.fr)



# La médiathèque : un concentré de curiosités !

LIEU INTERGÉNÉRATIONNEL PROPOSANT UN ÉVENTAIL DE DOCUMENTS ET D'ANIMATIONS, LA MÉDIATHÈQUE OFFRE UNE OUVERTURE SUR LE MONDE.

Du 19 mars au 2 avril, la médiathèque participe au «Printemps des Petits Lecteurs» : «Les p'tites pousses», qui aura pour thème la nature et le jardin, manifestation portée par la bibliothèque de Lyon. A cette occasion, découvrez une décoration nature, imaginée par l'équipe, en partenariat avec le service des espaces verts de la ville.

Durant ces quinze jours, les enfants de 0 à 6 ans seront invités à des jeux, un spectacle, une sieste musicale et des temps d'histoires lues par les bibliothécaires et par une conteuse. Les 18 classes de maternelle seront également accueillies dans la médiathèque pour prendre part à l'évènement.

L'objectif de cette manifestation est de faire découvrir ou redécouvrir d'une manière différente le livre. «Dès le plus jeune âge, la médiathèque doit être identifiée comme un lieu de vie, ouvert à tous, comme un troisième lieu après le foyer et le travail», souligne une des médiathécaires.

Depuis des années, l'équipement culturel se diversifie : musique, films, jeux de société, jeux vidéo, presse, ressources numériques...

**La médiathèque est un véritable espace d'échanges et de rencontres pour les plus petits comme pour les plus grands.**

## DE LA SOIRÉE PHILO AU CAFÉ-RÉPARATION

Régulièrement, elle organise des animations pour tous les âges. Les enfants de 6 mois à 2 ans ont un temps de lecture avec **Racontines** à 10h et les enfants à partir de 3 ans avec **Raccont'histoires** à 11h (prochaines dates, samedi 19 mars, mercredi 23 mars, mercredi 13 avril et samedi 16 avril, sur inscription le jour-même).

Pour tous, une ludothécaire anime des sessions de jeux de société **À quoi tu joues ?**, un samedi par mois de 14h à 16h (prochaines dates : le 26 mars et le 23 avril de 14h à 16h).

Le premier mardi de chaque mois à 19h, **À vos livres** permet aux lecteurs et aux médiathécaires de se retrouver et d'échanger autour de l'actualité littéraire.

La médiathèque, ce sont aussi des siestes musicales pour les tout-petits qui sont invités à s'allonger avec leur doudou et leur oreiller, des soirées philo assurées par Sébastien Berlendis, professeur au lycée de Charbonnières-les-Bains et écrivain, des concerts de l'école de musique dont le prochain aura lieu le 2 avril à 10h30.

Un samedi par mois, de 14h à 17h, la médiathèque accueille l'association Café réparation. Dans une démarche de développement durable, elle vous propose son aide pour réparer tout objet défectueux. (prochaines dates samedi 19 mars et 16 avril, sur inscription auprès de l'association caferepar. craponne@laposte.net).

**Retrouvez toutes les informations de la médiathèque sur [mediathequeodyssee.mairie-craponne.fr](http://mediathequeodyssee.mairie-craponne.fr) ou sur Facebook et Instagram : @mediaodyssee**

## PRINTEMPS DES PETITS LECTEURS

**Samedi 19 mars et mercredi 23 mars :** Racontines à 10h. Histoires et comptines. Pour les 6 mois/ 3 ans - Racont'histoires à 11h. A partir de 3 ans

**Samedi 26 mars :** Sieste musicale à 10h30 pour les 4/6 ans. Sur inscription

**Mercredi 30 mars :** Spectacle-Atelier musical «Dégust' à sons» à 9h30 et 10h30. Découvrir le livre par le biais de la musique. Pour les 1/5 ans. Sur inscription

**Samedi 2 avril :** Temps de jeux de 10h à 12h pour les 3/6 ans. Entrée libre dans la limite des places disponibles.

# Club de Tennis : un court couvert supplémentaire dès cet automne

**Le club de tennis va se doter d'un deuxième court couvert. Cette réalisation cible deux enjeux : une labélisation handisport ; un renforcement de l'attractivité et du rayonnement du club.**

A deuxième trimestre, les premiers coups de pelleteuse seront donnés sur les cours de tennis de la rue du Pont Chabrol. Les travaux porteront sur la déconstruction de l'actuel court couvert et la création en lieu et place de deux nouveaux courts couverts.

Ce projet majeur fait suite à plusieurs réflexions. L'actuel court, construit il y a 30 ans, est vétuste : des fuites dans la toiture sont constatées. L'architecte Laurent Bugaut n'a pas jugé opportun de le conserver. L'idée de couvrir un des quatre courts extérieurs a été rejetée pour une question d'ordre visuelle, l'actuel court couvert étant plus encaissé.

En réalisant un court supplémentaire, l'objectif est double. Le club vise le label handisport grâce à l'installation d'un ascenseur et la pratique du fauteuil tennis. « Avec la Fédération Française de Tennis et le Club, nous avons travaillé sur un revêtement adapté, moins amortissant et cela sur les deux courts », souligne Fabrice Baconnet, Directeur des Services techniques.

Deuxième objectif, le club espère drainer de nouveaux licenciés mais surtout relancer la compétition et conserver ses espoirs sur son sol, ce qui n'était pas toujours le cas jusqu'à présent.

Sur le bâtiment en lui-même, il sera habillé d'une toile tendue au niveau de la toiture et d'une charpente bois. La grande nouveauté : les cent places de gradins à l'intérieur.

Les travaux auront lieu au mois de juin, la livraison est programmée cet automne. Durant le chantier, les autres tennis resteront accessibles.

**Bruno Pons et Alexandre Piquemal, respectivement Président et Directeur du Club nous expliquent pourquoi cette création est un vrai plus.**

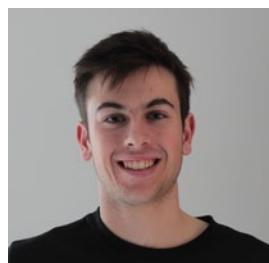
« Avec 360 adhérents à ce jour, l'As Craponne Tennis est le 2<sup>e</sup> club de l'Ouest lyonnais derrière le TC Charbonnières (653 adhérents).

Ce 2<sup>e</sup> court couvert aura plusieurs impacts très positifs. Sur le plan de

*l'enseignement, il va permettre une continuité pédagogique quelles que soient les conditions météorologiques.*

*Nous pourrons participer et organiser des compétitions, des tournois internes aux rencontres nationales. Le pôle loisirs pourra plus facilement réserver un court couvert le soir et le week-end. Nous allons développer une section tennis fauteuil ainsi que le tennis en journée pour les seniors et les salariés des entreprises de Craponne.*

*Nous allons mettre en place une location horaire ponctuelle pour les joueurs non licenciés, des stages multi-activités avec les autres associations sportives de Craponne et le bureau des jeunes. L'accueil sera rendu possible toute l'année pour les scolaires et non plus sur un seul cycle. Nous allons mettre en place davantage d'animations sportives conviviales. Ce deuxième court renforcera la notoriété du Club et de la Ville. »*



**Maxime, sportif de haut niveau, licencié au club de tennis de Craponne depuis treize ans, voit cette création comme une opportunité. Il nous explique pourquoi.**

**Pourriez-vous vous présenter ?**

**Maxime :** J'ai 19 ans. Je suis sportif de haut niveau en tennis et étudiant en 1<sup>ère</sup> année en école de commerce à EM Lyon à Écully dans une classe de 21 élèves tous athlètes. J'ai intégré le programme BBA, Bachelor international, un programme en distanciel adapté aux sportifs.

**Et sur le plan sportif ?**

Je fais du tennis depuis l'âge de 6 ans

et j'ai toujours été licencié à Craponne. Je m'entraîne d'une part avec mon coach Alexandre Piquemal, par ailleurs Directeur Sportif du Club, d'autre part dans une académie de tennis à Dardilly. Mon objectif d'ici la fin de cette année est d'obtenir mes premiers points ATP (Association de Tennis Professionnel). **En quoi la construction d'un nouveau court de tennis couvert est une bonne nouvelle ?**

En 2017, j'ai rejoint une académie de tennis à Nice pendant un an puis je suis parti quatre ans à Barcelone dans deux académies différentes où j'ai obtenu un bac scientifique. J'ai fait ce choix car en restant à Craponne, je ne pouvais pas progresser, la structure n'était pas adaptée. Les deux nouveaux courts permettront au pôle compétition de jouer de novembre à février, sans interruption. Nous prévoyons d'ores et déjà des matchs par équipe. Le terrain couvert amènera davantage de compétitions, des tournois d'hiver, les enfants pourront continuer de progresser.

## L'AS CRAPONNE TENNIS VOUS ACCUEILLE AVEC UNE ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE RENFORCÉE

**Alexandre PIQUEMAL**, Directeur Sportif du Club. Professeur diplômé d'Etat, enseigne au club depuis 20 ans. Classé 2/6

**Morgan VIORNEY**, Professeur diplômé d'Etat, enseigne au club depuis 13 ans. Classé 2/6

**Florentin MONTEIL**, sous le tutorat d'Alexandre, a obtenu son diplôme d'état en juin 2021 et a rejoint l'équipe au 1er septembre 21. Classé 15/3

**Raphaël VICARD**, titulaire du Brevet Fédéral, en formation CQPET, lui aussi sous le tutorat d'Alexandre, a rejoint l'équipe au 1er septembre 21

**Jorris ALLIRAND**, étudiant STAPS, titulaire du Brevet Fédéral, en formation CQPET en 2022.

**POYARD**  
votre confort avant tout

FROID • CLIMATISATION • POMPES À CHALEUR

Installation  
Service après-vente  
Professionnels & Particuliers

LE FROID DANS TOUTES SES APPLICATIONS INDUSTRIELLES & COMMERCIALES  
vitrine • armoire • chambre froide • chambre de congélation • séchoir • climatisation

expert confort HABITAT DAIKIN

poyard.fr

ZA des Tourrals 127, rue Pierre Auguste Roiret CRAPONNE

Tél. 04 78 57 04 73  
Fax 04 78 44 85 64  
e-mail contact@poyard.fr

**MIEUX DORMIR**  
Espace dos et sommeil

Spécialiste literie & linge de lit

# cuisinella®

VENEZ VIVRE  
UNE EXPÉRIENCE UNIQUE  
EN RÉALITÉ VIRTUELLE

360°

## CRAPONNE

15 AVENUE EDOUARD MILLAUD  
TÉL. 04 72 66 61 92 • CONTACT@CUISINELLACRAPONNE.FR

5 Avenue Edouard Millaud  
**69290 CRAPONNE**

04 72 24 74 54

277 Rue Garibaldi  
**69003 LYON**  
04 78 62 86 04

85 Rue Jean Moulin  
**69300 CALUIRE**  
04 72 27 00 58

[www.mieuxdormir.com](http://www.mieuxdormir.com)

*espace beauté détente*

## *l'instant Zen*

Soins esthétiques visage et corps  
Produits naturels, bio  
Épilation cire et électrique  
Microblading sourcils

12, av. Edouard Millaud - 69290 CRAPONNE  
TÉL. 04 37 22 08 39  
Facebook et site : l'instant zen craponne

Nouveau

### Audéo™ Paradise

La nouvelle solution auditive performante, simple et pratique pour redécouvrir les merveilles du son.

Son naturel net  
Compréhension claire de la parole  
Suppression du bruit personnalisée  
Solution rechargeable et connectée

Rien n'égale le son de Paradise

Contrôle et nettoyage gratuits  
Test auditif gratuit

Essai gratuit 1 mois chez vous

Chargeur Offert\*\* jusqu'au 30 avril

Craponne

## ATELIERS ÉCO-GESTES

### COUTURE'RÉCUP

RECycler et transformer ses vieux vêtements pour leur donner une nouvelle vie !

ANIMÉ PAR L'ASSOCIATION LA MANUFACTURETTE

VENDREDI 01/04 19H

MÉDIATHÈQUE L'ODYSSÉE

À PARTIR DE 9 ANS GRATUIT

Laelitia JOUFFREY Valentine MARCHAND

**Craponne** 04 72 66 16 73  
54 av. Edouard Millaud - PARKING PRIVÉ

**Charbonnières-les-Bains** 04 81 65 44 30  
Pôle médical - 104 route de Paris - PARKING PRIVÉ

**Lentilly** 09 81 95 70 58  
Chez Optique Lentilly - 14 place de l'église

**Saint-Didier-au-Mont-d'Or**  
04 72 18 95 37  
5 rue du Castellard

[auditionconseil.fr](http://auditionconseil.fr)

**AUDITION CONSEIL**

PALMARES FRANCE CAPITAL MEILLEURES ENSEIGNES QUALITÉ DE SERVICE 2020 avec statista

\* Sur prescription médicale \*\* Pour l'achat d'un appareil auditif



# Rose Mawi : comment elle a accompagné le Bocuse d'Or jusqu'à la victoire

**PROFESSEUR DE YOGA ET MAÎTRE DE REIKI, ROSE MAWI PROPOSE DES COURS ET DES SÉANCES DE COACHING DANS SON CENTRE SITUÉ AU 5 BIS AVENUE EDOUARD MILLAUD À CRAPONNE, AINSI QU'EN ENTREPRISE. ELLE VIENT À CE TITRE D'ACCOMPAGNER LE CHEF DAVY TISSOT ET SON ÉQUIPE VERS LA VICTOIRE AU BOCUSE D'OR 2021.**

En entrant à Exotao, on est saisi par l'odeur de citronnelle. **Rose Mawi, originaire de Singapour est enseignante, coach et thérapeute au sein de son centre de bien-être.** Elle propose également des séances d'accompagnement à l'Institut Paul Bocuse depuis plus de cinq ans. De 2020 à 2021, elle conduit le Chef Tissot et ses équipes vers la victoire du trophée mondial du « Bocuse d'Or », une victoire Française qui n'avait pas eu lieu depuis 2013.

L'aventure continue aujourd'hui avec Naïs Pirollet et son équipe vainqueurs de la sélection France et qualifiés pour la finale européenne du Bocuse d'Or en mars. Son accompagnement prend de multiples facettes. Tout d'abord, elle étudie la condition physique individuelle de chaque membre de l'équipe, le stress lié à de mauvaises postures de travail, et leur prodigue ensuite des soins de confort, des massages d'acupression. Les séances de yoga, de relaxation et de méditation servent à mieux gérer les tensions. Sa mission consiste aussi à renforcer la cohésion du groupe en travaillant sur la confiance réciproque.

« J'apprends à les connaître grâce à leurs racines. A l'image d'un arbre, chaque individu apprend à se connaître en

*analysant ses origines, ses sources. C'est comme cela qu'ils apportent toutes leurs forces au sein du groupe. » Elle ajoute : « Les maîtres mots sont la coordination, la cohésion et la coopération. Grâce à cela, on obtient une équipe soudée et à l'épreuve de tout. »*

*« Je ne me sens pas professeur, je reste toujours élève car on apprend tous les jours, surtout au contact de ces talents ! »* Par cette performance du Bocuse d'Or, l'un des plus prestigieux concours mondiaux de gastronomie, Rose Mawi a gagné en notoriété et cette victoire apporte un rayonnement à Craponne.

### ACCOMPAGNEMENT DE PROFILS DIVERS

Si Rose Mawi en est venue à toutes ces disciplines, cela n'est pas dû au hasard : « A l'âge de 25 ans, j'ai été diagnostiquée d'une grave maladie qui m'a poussé à rechercher de nouveaux outils pour mieux mener ce combat ». Aujourd'hui, à 53 ans elle assure se sentir de mieux en mieux. « Avec le yoga, le reiki, le massage Wat Pho Thaïlandais, l'art-thérapie et la lithothérapie, j'ai découvert d'autres manières d'appréhender le corps ». En 2004, alors que Rose vivait en Thaïlande, le pays est frappé par un tsunami. Elle perd des amis et de

nombreux élèves : « Cette épreuve m'a poussée à partager mon savoir et mes connaissances pour aider les personnes en souffrance. Forte de mon expérience, j'ai pris conscience du soutien que je pouvais apporter autour de moi. »

Rose accompagne des profils divers et de tout âge : des personnes atteintes de maladies longues, en dépression, ou stress professionnel, des enfants « dys » ou souffrant des troubles divers.

Elle est sollicitée par diverses structures de la commune et au-delà. Elle collabore depuis trois ans avec les crèches de Craponne. Une heure par semaine, les petits apprennent le yoga, la relaxation, à gérer leurs émotions. « On a l'habitude de les conditionner en mettant des limites. Par mon travail, je tente de développer et de réveiller leurs capacités ».

Elle intervenait l'an dernier à la clinique Saint-Vincent de Paul au Vinatier auprès d'un jeune public souffrant de troubles du comportement alimentaire, ainsi qu'au centre d'Odyneo de Craponne, établissement hébergeant des adultes présentant une déficience motrice avec ou sans troubles associés ou polyhandicapés. Elle oriente désormais sa pratique vers les entreprises et leurs dirigeants.

**Retrouvez Rose Mawi au Salon Nature en Vie de Craponne, le samedi 26 mars.**



Photo Le Progrès / M. Gouache



## PLC section AÏKIDO, le saviez-vous ?

Comment s'appelle la jupe portée par certains pratiquants ?

Certains pratiquants portent par-dessus leur Keikogi (kimono) un pantalon (souvent pris pour une jupe) que l'on appelle « **Hakama** » et dont la couleur est généralement noir ou bleu foncé. Le Hakama appartient à l'habillement traditionnel japonais et peut avoir des formes, des couleurs et motifs très différents. **Le Hakama utilise en aïkido (et dans d'autres arts martiaux : kendo, kyudo...) tire son origine de celui que portaient les cavaliers du Japon médiéval.**

O Sensei -Morihei Ueshiba, fondateur de l'aïkido, souhaitait que tous les pratiquants, débutants comme anciens, portent le Hakama. Mais, pour des raisons péquénaires, les élèves les moins fortunés parmi les moins avancés, étaient autorisés à ne pas en porter pendant quelques temps. C'est en observant cela que des occidentaux en visite se sont mépris sur sa signification et c'est ainsi qu'aujourd'hui, le Hakama est réservé dans de très nombreux clubs aux pratiquants ayant atteint un certain grade. Bien qu'aujourd'hui les Hakama soient moins coûteux, ils sont plutôt portés à partir du 1<sup>er</sup> Dan dans les dojos japonais.

## Patronage laïque de craponne - Section Volley

3800 euros ont été récoltés le 28 novembre dernier dans le cadre de la 10<sup>e</sup> édition du tournoi de volley « **Jouer pour Elle** », rencontre organisée par l'équipe féminine FSGT du PL Craponne. Le tournoi a été mis en place suite au décès d'une joueuse, Valérie, 31 ans, emportée par un cancer du sein.



Depuis sa création, l'ensemble des bénéfices sont reversés à Europa Donna Lyon, association qui soutient et accompagne les femmes dans leur lutte contre le cancer du sein. En neuf ans, près de 12 000 euros lui ont été remis.

## Concert de l'association **Fasilachanter**

Fasilachanter a repris cette année avec l'enthousiasme communicatif de notre cheffe de chœur Audrey Vollerin ! **Notre répertoire est très diversifié, de la variété française au Gospel, des airs très connus d'opéra (Verdi) ou de comédie musicale (Hair) aux compositions**

**« jazzy » d'Audrey.** C'est donc un grand plaisir de se retrouver tous les lundis soir, dans le strict respect des règles sanitaires, en vue de la préparation du concert qui aura lieu le dimanche 10 avril 2022 à 16h à l'église de Craponne. Cette année, ce concert sera exceptionnel à plusieurs titres : tout d'abord ce sera le premier depuis 2019, ensuite nous aurons la chance de chanter avec la chorale de Saint-Pierre-la- Palud (A Chœur Mineur) et enfin ce concert sera donné en faveur de l'Association RETINA, pour la recherche sur les maladies de la vision et l'aide aux personnes malvoyantes et à leur famille. Pour toutes ces raisons, venez nombreux nous écouter et chanter avec nous le 10 avril ! Plus d'infos à venir sur les flyers et l'affichage municipal.

## Nouveau président des classes en 0

Les classes en 0 ont élu leur nouveau président : **Laurent Cohen**, joignable au 06 64 40 42 64 ou par mail [classesen0craponne@outlook.fr](mailto:classesen0craponne@outlook.fr)



## Un nouveau président pour le comité de la foire

Après six années de présidence, Lionel Suzanne a décidé de laisser sa place. Edmond Cayrol a accepté de lui succéder pour prendre la tête du Comité de la Foire. Celui-ci a en charge l'organisation de la Foire du lundi de Pentecôte et le vide-grenier d'octobre.

Lionel Suzanne, qui avait **informatisé le plan de la foire**, facilitant ainsi le placement des forains reste toutefois dans le bureau en tant que Vice-Président. A ce jour, le comité travaille sur l'organisation de la Foire de Pentecôte qui devrait avoir lieu le lundi 6 juin.

## RENDEZ-VOUS **GRAND LOTO DU PATRONAGE LAÏQUE DE CRAPONNE**

Samedi 19 mars 2022

Début à 19h à l'Espace Rébuffat

Vente des cartons sur place à partir de 18h

## ASC Pétanque

L.A.S. Craponne vous invite à venir vous initier au jeu de pétanque et à venir rencontrer les joueurs et les organisateurs.

Le stade est ouvert du lundi au vendredi de 14h à 18h.

### Adresse :

Stade Bouliste Antoine Guicherd - Complexe Multisports Olympie  
Stade Neveu – 62 rue Joseph Moulin.

Espace détente avec buvette. Concours organisés toute la saison entre adhérents et invités.

Renseignements auprès du Président Séraphin Pacheco : 06 86 31 15 47 [seraphin.pacheco@sfr.fr](mailto:seraphin.pacheco@sfr.fr)

En 2022 un événement important doit se passer dans notre pays,  
l'élection présidentielle ! Mais au fait,

## un Président de la République, c'est quoi ?

### Pas de panique !

Le quiz du Conseil municipal des enfants (CME), destiné à tous les enfants de Craponne est là pour répondre à toutes vos questions sur le Président de la République Française !

#### 1 Qui vote pour le Président ?

- a) Les députés
- b) Les grands électeurs
- c) Les citoyens français
- d) Tous les habitants de France

#### 3 Combien de temps dure le mandat du Président ?

- a) 5 ans
- b) 7 ans
- c) 10 ans

#### 5 En cas de vacances du Président, qui exerce temporairement son rôle ?

- a) Le Premier Ministre
- b) Le Président de l'Assemblée nationale
- c) Le Président du Sénat



#### 2 Quelle est la résidence officielle du Président ?

- a) L'hôtel de Matignon
- b) Le Château de Versailles
- c) Le Palais de l'Élysée

#### 4 De quel pouvoir dispose le Président ?

- a) Le pouvoir exécutif
- b) Le pouvoir législatif
- c) Le pouvoir judiciaire

#### 6 Combien de mandats consécutifs le Président peut-il exercer ?

- a) 2
- b) 3
- c) Illimité

### Mais comment devient-on Président de la République ?

- Avoir la nationalité française.
- Ne pas être privé de ses droits civiques concernant l'éligibilité.
- Avoir satisfait aux obligations imposées par le Code du service National.
- Ne pas être placé sous tutelle ou curatelle.

- Avoir 18 ans.
- Être inscrit sur une liste électorale.
- Réunir 500 signatures d'élus politiques dans au moins 30 départements différents
- Recueillir 50% des votes à l'élection.

### Petites explications pour mieux comprendre !

**Députés** : personnes politiques qui siègent à l'Assemblée nationale

**Grands électeurs** : personnes politiques qui élisent les membres du Sénat.

**Assemblée nationale** : discute, modifie, vote et décide les lois.

**Sénat** : participe aux lois et représente les collectivités territoriales.

**Pouvoir exécutif** : applique et fait respecter les lois.

**Pouvoir législatif** : écrit et vote les lois.

**Pouvoir judiciaire** : juge et sanctionne le non respect des lois.

**Collectivités territoriales** : ensemble des communes, départements et régions de France.

**Tutelle** : mesure judiciaire qui permet à une personne de s'occuper d'une autre.

**Curatelle** : mesure judiciaire pour protéger une personne majeure et son patrimoine.

# MARS

## 1ER SALON NATURE EN VIE

# Calendrier des MANIFESTATIONS

## à Craponne

<b>MARDI 01/03</b>	<b>À VOS LIVRES !</b>	<b>SUR INSCRIPTION</b>	<b>MÉDIATHÈQUE L'ODYSSEÉE</b>	<b>HORAIRES : 19H</b>	<b>pour plus d'informations :</b>	<b>MÉDIATHÈQUE@Mairie-Craponne.fr</b>	<b>COLLECTE DE SANG</b>	<b>par l'association « As don du sang »</b>	<b>SUR INSCRIPTION</b>	<b>ESPACE PÉBUFFAT</b>	<b>HORAIRES : 15H30 - 19H30</b>	<b>pour plus d'informations :</b>	<b>DONNERDESDANSOCRAPPONNE@GMAIL.COM</b>
<b>DU MARDI 01/03 AU SAMEDI 19/03</b>	<b>EXPOSITION « LISE VAN BAAREN »</b>	<b>SUR BILLETTERIE</b>	<b>ESPACE CULTUREL EOLE</b>	<b>VERNISAGE : LE 01/03 À 19H</b>	<b>pour plus d'informations :</b>	<b>ESPACECULTURELLEOLE@Mairie-Craponne.fr</b>	<b>ATELIER ÉCO-GESTES DE TRAVERS »</b>	<b>en partenariat avec un collectif de citoyens Craponnais</b>	<b>SUR INSCRIPTION</b>	<b>ESPACE CULTUREL EOLE</b>	<b>HORAIRES : 19H - 20H</b>	<b>pour plus d'informations :</b>	<b>INFORMARIE@Mairie-Craponne.fr</b>
<b>VENDREDI 04/03</b>	<b>ATELIER « CHEMINS DE TRAVERS »</b>	<b>SUR INSCRIPTION</b>	<b>ESPACE CULTUREL EOLE</b>	<b>VERNISAGE : LE 01/03 À 19H</b>	<b>pour plus d'informations :</b>	<b>INFORMARIE@Mairie-Craponne.fr</b>	<b>JOURNÉES CITOYENNES</b>	<b>par l'association pour la Promotion du Civisme »</b>	<b>SUR INSCRIPTION</b>	<b>MÉDIATHÈQUE L'ODYSSEÉE</b>	<b>HORAIRES : 9H - 12H</b>	<b>pour plus d'informations :</b>	<b>APOCRAPONNE@GMAIL.COM</b>
<b>SAMEDI 05/03</b>	<b>RENCONTRE AUTEUR ET DÉDICACE « SÉBASTIEN BERLENDIS »</b>	<b>SUR INSCRIPTION</b>	<b>MÉDIATHÈQUE L'ODYSSEÉE</b>	<b>HORAIRES : 10H30</b>	<b>pour plus d'informations :</b>	<b>MÉDIATHÈQUE@Mairie-Craponne.fr</b>	<b>SPECTACLES « DEUX 2<sup>e</sup> DOUBLE » + « UPSHOT »</b>	<b>SUR BILLETTERIE</b>	<b>ESPACE CULTUREL EOLE</b>	<b>HORAIRES : 20H30</b>	<b>pour plus d'informations :</b>	<b>ESPACECULTURELLEOLE@Mairie-Craponne.fr</b>	
<b>DU MARDI 08/03 AU MERCREDI 16/03</b>	<b>VOGUE DE PRINTEMPS</b>	<b>SUR INSCRIPTION</b>	<b>RUE CENTRALE</b>				<b>CONFÉRENCE « HISTOIRE DE CRAPONNE »</b>	<b>par l'association « Grecic »</b>	<b>SUR INSCRIPTION</b>	<b>SALLE MOIROUX</b>	<b>HORAIRES : 15H - 18H</b>	<b>pour plus d'informations :</b>	<b>GREHCCONTACT@FREE.FR</b>
<b>MERCREDI 09/03</b>	<b>TEMPS DES PARENTS</b>	<b>SUR INSCRIPTION</b>	<b>MAISON DE L'ENFANCE</b>	<b>HORAIRES : 20H - 22H</b>	<b>pour plus d'informations :</b>	<b>INFORMARIE@Mairie-Craponne.fr</b>	<b>CÉRÉMONIE COMMÉMORATIVE</b>	<b>MONUMENT AUX MORTS</b>	<b>SUR INSCRIPTION</b>	<b>MÉDIATHÈQUE L'ODYSSEÉE</b>	<b>HORAIRES : 10H</b>	<b>pour plus d'informations :</b>	<b>INFORMARIE@Mairie-Craponne.fr</b>
							<b>RACONTINES</b>	<b>à partir de 3 ans</b>	<b>SUR INSCRIPTION</b>	<b>SALLE MOIROUX</b>	<b>HORAIRES : 15H - 18H</b>	<b>pour plus d'informations :</b>	<b>INFORMARIE@Mairie-Craponne.fr</b>
							<b>RACONTINES</b>	<b>à partir de 2 ans</b>	<b>SUR INSCRIPTION</b>	<b>MÉDIATHÈQUE L'ODYSSEÉE</b>	<b>HORAIRES : 10H</b>	<b>pour plus d'informations :</b>	<b>INFORMARIE@Mairie-Craponne.fr</b>
							<b>RACONTINES</b>	<b>à partir de 3 ans</b>	<b>SUR INSCRIPTION</b>	<b>MÉDIATHÈQUE L'ODYSSEÉE</b>	<b>HORAIRES : 10H</b>	<b>pour plus d'informations :</b>	<b>INFORMARIE@Mairie-Craponne.fr</b>
							<b>RACONTINES</b>	<b>à partir de 2 ans</b>	<b>SUR INSCRIPTION</b>	<b>MÉDIATHÈQUE L'ODYSSEÉE</b>	<b>HORAIRES : 10H</b>	<b>pour plus d'informations :</b>	<b>INFORMARIE@Mairie-Craponne.fr</b>
							<b>LA GRANDE LESSIVE</b>	<b>Sur le thème : « Ouvre(s) portée(s) »</b>	<b>SUR LA COMMUNE</b>				<b>Pense pas tête n°1</b>
													<b>LIEU D'ACCUEIL ENFANTS - PARENTS</b>
													<b>MAISON DE L'ENFANCE</b>
													<b>HORAIRES : 9H - 12H</b>
													<b>LES MERCREDIS 2, 16 ET 30 MARS 2022</b>

[mairie-craponne.fr](http://mairie-craponne.fr)

LES MESURES SANITAIRES EN VIGUEUR SERONT APPLIQUÉES ET RESPECTÉES LORS DE CES MANIFESTATIONS.  
 LES MANIFESTATIONS POURRONT ÊTRE ANNULÉES EN RAISON DU CONTEXTE SANITAIRE.

**Craponne**  
CŒUR DE L'EST LYONNAIS



## PÂQUES

# AVRIL

# MANIFESTATIONS

*Calendrier des*

<b>VENDREDI 01/04</b>	<b>ATELIER ÉCO-GESTES « COUTUR'RECUP »</b>	<small>en partenariat avec l'association la Manufacture</small>	<small>à PARTIR DE 9 ANS</small>
<b>SAMEDI 02/04</b>	<b>INAUGURATION DU PARC SÈBE</b>	<small>MÉDIATHÈQUE L'ODYSSEE</small>	<small>HORAIRES : 10H30</small>
	<small>pour plus d'informations :</small>	<small>INFORMARIE@MAIRIE-CRAPONNE.FR</small>	
	<small>PARC SÈBE</small>	<small>HORAIRES : 11H</small>	
	<small>pour plus d'informations :</small>	<small>INFORMARIE@MAIRIE-CRAPONNE.FR</small>	
<b>SAMEDI 02/04</b>	<b>SPECTACLE « SCHUBERT IN LOVE »</b>	<small>par l'association « CRÉAC »</small>	<small>à PARTIR DE 9 ANS</small>
<b>DIMANCHE 03/04</b>	<b>33<sup>e</sup> SALON DES COLLECTIONNEURS</b>	<small>ESPACE CULTUREL EOLE</small>	<small>HORAIRES : 20H30</small>
	<small>pour plus d'informations :</small>	<small>ESPACECULTURELEOLE@MAIRIE-CRAPONNE.FR</small>	
	<small>ESPACE RÉBUFFAT</small>	<small>HORAIRES : 9H - 18H</small>	
	<small>pour plus d'informations :</small>	<small>GREHC_CONTACT@FREE.FR</small>	
<b>DIMANCHE 03/04</b>	<b>25<sup>e</sup> JFEP DAY</b>	<small>par l'association « JFEP Club »</small>	<small>HORAIRES : 10H - 18H</small>
		<small>ESPACE RÉBUFFAT</small>	
	<small>pour plus d'informations :</small>	<small>JFEPCLUBLYONNAIS@GMAIL.COM</small>	
<b>DIMANCHE 03/04</b>	<b>50 ANS DE L'ASSOCIATION DE PÊCHE</b>	<small>POUR LA SECTION PÊCHE</small>	<small>HORAIRES : 12H</small>
	<small>L'VERON ET SES AFFLUENTS</small>		
	<small>pour plus d'informations :</small>	<small>JEANCATTENOI@HOTMAIL.FR</small>	
<b>MARDI 05/04</b>	<b>À VOS LIVRES !</b>	<small>PARIS INSCHRICTION</small>	<small>SALLE DES ENFANTS DE CRAPONNE</small>
			<small>HORAIRES : 12H</small>
	<small>pour plus d'informations :</small>	<small>MEDIAHETHEQUE.LODYSSEE</small>	
	<small>pour plus d'informations :</small>	<small>MEDIAHETHEQUE@MAIRIE-CRAPONNE.FR</small>	
<b>SAMEDI 09/04</b>	<b>CONCERT DE L'ÉCOLE DE MUSIQUE</b>	<small>par l'Ecole de musique</small>	<small>MÉDIATHÈQUE L'ODYSSEE</small>
			<small>HORAIRES : 10H30</small>
	<small>pour plus d'informations :</small>	<small>INFORMARIE@MAIRIE-CRAPONNE.FR</small>	
<b>DIMANCHE 10/04</b>	<b>ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES</b>	<small>par l'association « CRÉAC »</small>	<small>à PARTIR DE 9 ANS</small>
		<small>ESPACE RÉBUFFAT ET</small>	<small>SALLE DES ENFANTS DE CRAPONNE</small>
	<small>pour plus d'informations :</small>	<small>INFORMARIE@MAIRIE-CRAPONNE.FR</small>	
<b>DIMANCHE 10/04</b>	<b>CONCERT FASILA CHANTER</b>	<small>par l'association « Classes en 2 »</small>	<small>HORAIRES : 16H</small>
		<small>ÉGLISE SAINT-FORTUNAT</small>	
	<small>pour plus d'informations :</small>	<small>FASILA.CHANTER63290@GMAIL.COM</small>	
<b>LUNDI 11/04</b>	<b>CHASSE AUX ŒUFS</b>	<small>par l'association « Classes en 2 »</small>	<small>HORAIRES : 9H - 12H</small>
		<small>SALLE DES EXPOSITIONS ET PRÉ AU CHEVAL</small>	
	<small>pour plus d'informations :</small>	<small>CLASSESENZACRAPPONNE@GMAIL.COM</small>	
<b>MARDI 12/04</b>	<b>CONSERVATOIRE « L'AMOUR MASQUÉ »</b>	<small>par l'association « Espace Culturel Eole »</small>	<small>HORAIRES : 20H30</small>
		<small>ESPACE CULTUREL EOLE</small>	
	<small>pour plus d'informations :</small>	<small>ESPACE.CULTURELEOLE@MAIRIE-CRAPONNE.FR</small>	
<b>MERCREDI 13/04</b>	<b>LI'L D'ACCUEIL ENFANTS - PARENTS</b>	<small>par l'association « Li'l D'accueil »</small>	<small>HORAIRES : 12H - 12H</small>
		<small>Maison de l'enfance</small>	
	<small>pour plus d'informations :</small>	<small>INFORMARIE@MAIRIE-CRAPONNE.FR</small>	
<b>MERCREDI 13/04</b>	<b>RACONTINES</b>	<small>par l'association « Li'l D'accueil »</small>	<small>HORAIRES : 10H</small>
		<small>MÉDIATHÈQUE L'ODYSSEE</small>	
	<small>pour plus d'informations :</small>	<small>INFORMARIE@MAIRIE-CRAPONNE.FR</small>	
<b>MERCREDI 13/04</b>	<b>RACONTISTES</b>	<small>par l'association « Li'l D'accueil »</small>	<small>HORAIRES : 10H</small>
		<small>MÉDIATHÈQUE L'ODYSSEE</small>	
	<small>pour plus d'informations :</small>	<small>INFORMARIE@MAIRIE-CRAPONNE.FR</small>	
<b>SAMEDI 16/04</b>	<b>RACONTINES</b>	<small>par l'association « Li'l D'accueil »</small>	<small>HORAIRES : 10H</small>
		<small>MÉDIATHÈQUE L'ODYSSEE</small>	
	<small>pour plus d'informations :</small>	<small>INFORMARIE@MAIRIE-CRAPONNE.FR</small>	
<b>SAMEDI 16/04</b>	<b>RACONTISTES</b>	<small>par l'association « Li'l D'accueil »</small>	<small>HORAIRES : 10H</small>
		<small>MÉDIATHÈQUE L'ODYSSEE</small>	
	<small>pour plus d'informations :</small>	<small>INFORMARIE@MAIRIE-CRAPONNE.FR</small>	
<b>DIMANCHE 24/04</b>	<b>ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES</b>	<small>par l'association « Li'l D'accueil »</small>	<small>HORAIRES : 10H30</small>
		<small>ESPACE CULTUREL EOLE</small>	
	<small>pour plus d'informations :</small>	<small>INFORMARIE@MAIRIE-CRAPONNE.FR</small>	
<b>SAMEDI 23/04</b>	<b>SPECTACLES « REVERSE » + « MANDALA »</b>	<small>par l'association « Li'l D'accueil »</small>	<small>HORAIRES : 10H30</small>
		<small>ESPACE CULTUREL EOLE</small>	
	<small>pour plus d'informations :</small>	<small>INFORMARIE@MAIRIE-CRAPONNE.FR</small>	
<b>SAMEDI 29/04</b>	<b>STAGE CIRQUE ET DANSE</b>	<small>par la compagnie Antares</small>	<small>HORAIRES : 9H30 - 16H30</small>
		<small>TERRAINS - SALLE OLYMPIE B</small>	
	<small>pour plus d'informations :</small>	<small>ASCRAPPONNE504720@GMAIL.COM</small>	
<b>VENDREDI 29/04</b>	<b>STAGE NATURE</b>	<small>par l'association « Li'l D'accueil »</small>	<small>HORAIRES : 18H - 20H</small>
		<small>à PARTIR DE 7 ANS</small>	
	<small>pour plus d'informations :</small>	<small>INFORMARIE@MAIRIE-CRAPONNE.FR</small>	
<b>MERREDI 20/04</b>	<b>SORTIE NATURE</b>	<small>par l'association « Li'l D'accueil »</small>	<small>HORAIRES : 14H - 16H</small>
		<small>« Au fond du valon coule une rivière... Prenez à la</small>	
	<small>discovery des habitats de l'Izéron »</small>		
	<small>pour plus d'informations :</small>	<small>INFORMARIE@MAIRIE-CRAPONNE.FR</small>	
<b>SAMEDI 23/04</b>	<b>À QUOI TU JOUES ?</b>	<small>par Sylvie Pialard, Izéroncarre</small>	<small>HORAIRES : 14H - 16H</small>
		<small>MÉDIATHÈQUE L'ODYSSEE</small>	
	<small>pour plus d'informations :</small>	<small>MEDIAHETHEQUE@MAIRIE-CRAPONNE.FR</small>	
<b>SAMEDI 23/04</b>	<b>LESATELIERSNUMÉRIQUESDUVENDREDI</b>	<small>par l'association « Li'l D'accueil »</small>	<small>HORAIRES : 15H-16H30 ET 17H-18H30</small>
	<b>Pense pas bête n°2</b>	<small>SALLE D'ANIMATION, MÉDIATHÈQUE L'ODYSSEE</small>	
		<small>ATELIER N°1 - 18 MARS 2022 - Prise en main de l'outil</small>	
		<small>ATELIER N°3 - 08 AVRIL 2022 - Navigation internet, texte, images, etc. *</small>	
		<small>ATELIER N°4 - 15 AVRIL 2022 - Gérer mes applications</small>	
		<small>ATELIER N°5 - 22 AVRIL 2022 - Applications utiles et gestes du quotidien *</small>	
		<small>plus d'infos sur <a href="http://www.mairie-craponne.fr">www.mairie-craponne.fr</a></small>	

**i** LES MESURES SANITAIRES EN VIGUEUR SERONT APPLIQUÉES ET RESPECTÉES LORS DE CES MANIFESTATIONS.

**Craponne**  
CŒUR DE L'QUESTIOMNAIS



## OPPOSITION MUNICIPALE CRAPONNE, PARTAGEONS L'AVENIR

### TAP de fin !

En ce début d'année, le budget pour l'année de la commune se prépare. C'est une étape importante qui traduit les choix politiques de la majorité municipale. Cette préparation budgétaire se fait dans un contexte de croissance nationale plutôt bonne et de baisse du chômage. Il se fait aussi dans un environnement national de réorganisation budgétaire. Vous avez pu remarquer la suppression progressive ou la baisse de la taxe d'habitation. C'est un levier fiscal ainsi qu'une source d'autonomie en moins pour les communes. L'augmentation des taxes ne se justifie pas pour autant au vu des excédents budgétaires amassés lors des années précédentes par l'ancienne équipe municipale.

Les dépenses sont le véritable marqueur politique. Comme dans toutes communes qui administrent leur territoire, gèrent leurs écoles, la bibliothèque et d'autres services, les dépenses de personnel représentent le poste le plus élevé. Le recours à des prestataires extérieurs est très important à Craponne. De nombreuses missions sont confiées à des entreprises privées : l'action enfance et jeunesse, mais aussi l'informatique. Imaginez-vous aujourd'hui une entreprise de 100 salariés sans service informatique ?

Des efforts de renfort du personnel municipal sont effectués, l'équipe de la police municipale est enfin au complet. Mais le service urbanisme est à la peine. Tout comme les écoles. La crise sanitaire ne simplifie pas le travail du personnel des écoles qui se démène pour répondre à toutes les exigences d'un protocole sanitaire sans cesse changeant. Pour soulager la gestion de la pause de midi, un repas par semaine s'est transformé en pique-nique sandwich – parce que nous explique-t-on, cette formule nécessite moins de personnel pour réchauffer les plats, les servir et encadrer les enfants...

Répondant aux souhaits de 70 % des parents et des enseignants, la formule des 4,5 jours d'école par semaine va être abandonnée à partir de la rentrée de septembre 2022. Quel dommage pour les enfants ! Leur rythme d'apprentissage ne sera plus en adéquation avec leur rythme biologique. Plus de mercredi à gérer, plus de Temps d'Animation Périnscolaire à organiser. Ce sera plus facile pour tout le monde...sauf pour les parents qui devront se réorganiser....

On harmonise en rabotant vers le bas, mais seuls celles et ceux qui auront les moyens et le temps pourront offrir des ouvertures scientifiques, culturelles ou sportives à leurs enfants.

## OPPOSITION MUNICIPALE AGISSEONS POUR CRAPONNE

Le Débat d'Orientation Budgétaire présenté au dernier conseil municipal annonce « une hausse des dépenses supérieures aux recettes » ! Un changement fondamental par rapport à la gestion des précédents mandats. Ceci est tout le contraire d'une gestion « bon père de famille ». Pourquoi dans l'opposition, nos politiques réclamaient une gestion saine et dès qu'ils ont le pouvoir font-ils strictement l'inverse ?

### Nous marquons notre forte opposition à leur credo du « plus je dépense plus c'est efficace ».

Le budget d'une commune fonctionne comme le budget d'un ménage : Vous avez des revenus. Une fois déduites les dépenses courantes (loyer, eau, électricité,...), la somme restante est utilisée pour financer les investissements (autofinancement). Dans le cas d'une commune, les nouveaux équipements municipaux comme une école, un gymnase...

Or, il est prévu pour la fin du mandat un disponible pour les investissements de 1,2 million par an (contre 3 millions en début de mandat), soit un total de 7,2 millions pour un mandat de 6 ans.

Dans le même temps, on annonce des investissements de 26 millions sur le mandat. La différence est financée par l'emprunt.

Sur le mandat 2020-2026, le recours à l'emprunt sera limité car la commune dispose de capitaux issus du précédent mandat.

Mais quid pour le prochain mandat ? Réduire de façon drastique les investissements ? Augmenter de façon irraisonnée l'endettement des Craponnois ? Annoncer que oui, nous avions pendant 6 ans ouvert les cordons de la bourse, mais qu'il va falloir faire marche arrière ?

Nous demandons à l'équipe municipale de revenir à une gestion plus rigoureuse des dépenses afin de conserver les capacités d'investissement, gage d'une qualité de vie et du dynamisme de notre commune.

De plus, nous attirons l'attention sur la priorisation des investissements présentés.

La priorité absolue est donnée à la création de deux nouveaux tennis couverts (investissement de 1700000 euros contre 1 000000 pour l'école).

Nous sommes favorables au projet du tennis, mais pas à un tel coût et aussi rapidement.

### À combien de Craponnois cet investissement va-t-il servir ? Est-il aussi urgent pour l'ensemble des Craponnois ?

**Si l'on tient compte de l'étude réalisée, précisant la nécessité d'ouvrir 11 classes d'ici 2026, notre priorité d'investissement aurait été l'école et non celle retenue par l'équipe municipale.**

**Investir c'est le faire avant tout pour l'ensemble des citoyens.**

## MAJORITÉ MUNICIPALE UN NOUVEAU CAP POUR CRAPONNE

### Transports

#### À l'ouest rien de nouveau

A l'heure où l'on nous demande de nous prononcer sur la Zone à faible émission (ZFE). Il y a de quoi être perplexe : calendrier accéléré, déficit d'information auprès des personnes concernées, solution d'auto partage négligée, absence de proposition de renfort de l'offre de transport en commun sur notre secteur.

Et puis le Sytral n'est plus. L'Autorité Organisatrice des Mobilités des Territoires Lyonnais, AOMTL l'a remplacé... un début pour le moins agité : Les groupes d'opposition n'y sont plus représentés, suite à un désaccord sur le nombre de sièges proposés par l'exécutif métropolitain. Cette situation risque d'être dommageable pour le débat démocratique et pourrait entraver l'aboutissement de certains projets.

De notre côté, la commune de Craponne a recruté une chargée de mission mobilité ; des propositions concrètes ont été formulées pour développer rapidement des offres de déplacements alternatives incluant l'intermodalité : renforcement de la voie LEOL, fréquence accrue du C24, renforcement et aménagement du parc relais de Grézieu-la-Varenne, développement des modes doux, via entre autres, l'implantation de stations VéloV. Sur tous ces points déterminants pour gagner la bataille contre le « Tout voiture »... silence assourdissant de l'ex Sytral et du nouveau-né : AOMTL.

Autre sujet de discorde : la baisse significative de la Dotation de solidarité communautaire (DSC) qui risque de paralyser en partie les projets communaux. En effet une réforme sur les critères d'attribution précipite Craponne à la 3<sup>ème</sup> place des communes les moins aidées avec une perte de plus de 60%, passant de 216000 à 87000 €.

Notre Maire ne manquera pas d'aborder le 4 mars prochain l'ensemble de ces dossiers avec Monsieur Bruno Bernard, Président de la Métropole, en visite à Craponne.

Si la Métropole n'arroso pas les semences des communes, aucune chance que leurs projets fleurissent...

Agréable printemps à toutes et à tous.

**toasushi**  
SUR PLACE - À EMPORTER - EN LIVRAISON  
**5 restaurants :**  
Craponne - Grézieu - Charbonnières - Saint-Genis-Laval - Lyon 8  
[www.toasushi.fr](http://www.toasushi.fr)

## SERVICES ET AIDE A DOMICILE



**Aide ménagère, entretien du domicile**  
(Ménage, vitres...)

**Livraison de courses à domicile**  
(Courses, médicaments...)

**Jardinage, entretien des jardins**  
(Tonte, Taille...)

Devis personnalisé et gratuit

50%  
de crédits d'impôts\*

111b avenue Pierre Dumond • CRAPONNE

Tél: **06 62 24 43 53**

[contact@lacle-services.fr](mailto:contact@lacle-services.fr) [www.lacle-services.fr](http://www.lacle-services.fr)

\* Selon l'article 199 sexdecies du CGI

**Hypnothérapie, Hypno-Magnétisme**  
Stress, Burn-out, Poids, Tabac, Anxiétés, Douleurs,  
Sexualité, Enurésie, Onychophagie



**Daniel De Rossi**  
Maître Praticien

**06 11 14 30 09**

<https://www.doctolib.fr/hypnotherapeute/craponne/daniel-de-rossi>

111 bis avenue Pierre Dumond  
69290 CRAPONNE

[www.votresphrologue-lyon.com](http://www.votresphrologue-lyon.com)  
mail: sophrodanielderossi@gmail.com

**L'ESPACE CO**  
PARTAGER|TRAVAILLER|AVANCER

**UN LIEU ADAPTÉ À VOS BESOINS !**

Postes de travail individuels • Salle de réunion  
Bureau privatif • Espace d'échanges et d'animations  
Bureau PMR • Privatisation sur demande

Découvrez un environnement de travail convivial,  
accessible et de qualité pensé pour les professionnels.

Infos sur [www.mairie-craponne.fr](http://www.mairie-craponne.fr)



**LIVRAISON  
DE REPAS**

Pour que le repas reste  
un instant de plaisir



Oui, il est possible de vous livrer à votre domicile, sans rien faire, des repas savoureux conçus par un traiteur, **à partir de 12.54 € TTC seulement, livré chez vous !**

Chaque jour, un large choix vous est proposé :

- 2 menus complets ou
- plusieurs repas à la carte.

Vous pouvez également commander des repas adaptés à votre régime alimentaire (diabétique, sans sel).

N'hésitez pas à nous contacter pour avoir plus de renseignements.



**Crédit d'impôt\* 50%**

Considéré comme une prestation de service à la personne, notre service de livraison vous permet de bénéficier d'un crédit d'impôt égal à 50 % du montant des sommes versées pour la livraison.  
(Selon l'article 199 sexdecies du Code Général des Impôts et la circulaire du 11 avril 2019 du Ministère de l'Economie et des Finances.)



**AGE D'OR SERVICES LYON OUEST**

Tél. **04.78.16.96.45**

[lyon-ouest@agedorservices.com](mailto:lyon-ouest@agedorservices.com)

**LA VIE CHEZ VOUS.**



Conception et réalisation : Où Séjourner / Crédit photo : Adobestock